

## ***Revue de littérature***

***Les recherches francophones sur les parcours  
de placement, la transition à l'âge adulte et  
le devenir des enfants placés***

**Février 2013**

***Sarra Chaieb,  
chargée d'études à l'ONED***

Cette revue de littérature a bénéficié d'une relecture attentive de Milan Momic et d'Isabelle Lacroix, chargés d'études, de Françoise Delahaye, documentaliste, d'Anne Oui et de Cédric Fourcade, chargés de mission et de Gilles Séraphin, directeur. Les corrections et la mise en page ont été effectuées par Fanny Boureau, rédactrice.

## Table des matières

### **Synthèse par recherche - France** **1**

1. SAWRAS J., 1981, Le passé, le séjour, le devenir de garçons « cas sociaux » ayant été placés dans un foyer de semi-liberté, Thèse de doctorat, Université Paris 8. 2
2. CORBILLON M., ASSAILLY J.-P., DUYME M., 1990, *L'enfant placé. De l'Assistance publique à l'Aide Sociale à l'Enfance*, Paris, La Documentation française. 3
3. MIGNOT C., STRAUS P., DROUET M. et al., Etude du devenir à long terme d'une cohorte d'enfants maltraités dans leur première enfance, octobre 1991, Rapport A.F.I.R.E.M., ministère de la Justice. 4
4. BAUER D., DUBECHOT P., LEGROS M., 1993, *Le temps de l'établissement : des difficultés de l'adolescence aux insertions du jeune adulte*, Paris, Collection des rapports n°135, CREDOC. 6
5. DUMARET A.-C., COPPEL-BATSCH M., 1995, *Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'œuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé*, Paris, Ed. Erès ; DUMARET A.-C., COPPEL-BATSCH M., Evolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil, *La Psychiatrie de l'enfant*, XXXIX, 2, 1996, 613-671. 8
6. CORBILLON M., DULERY A., MACKIEWICZ M.-P., Après les Cèdres Bleus... quel devenir à l'issue d'un placement dans une maison d'enfants ? , Rapport final, juin 1997. 9
7. MOUHOT F., Le devenir des enfants de l'Aide sociale à l'enfance, *Devenir*, 2001/1, vol.13. 10
8. GHEORGHIU M., LABACHE L., LEGRAND L. et al., Rapport final de la recherche longitudinale sur le devenir des personnes sorties de l'ASE en Seine-Saint-Denis entre 1980 et 2000, Bobigny, 2002 11
9. FRECHON I., Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif, Thèse de doctorat, 2003 ; FRECHON I., Les stratégies féminines d'entrée dans la vie adulte après un placement à l'adolescence , in CALLU E. et al., *La place des jeunes dans la cité*, Tome 2, 2005, Paris, L'Harmattan. 13
10. ANAUT M., *Entre détresse et abandon : la répétition transgénérationnelle chez les enfants placés*, Paris. Édition CTNERHI, 1997 (1<sup>ère</sup> édition), réédition électronique en 2005. 14
11. GIRAUD M., Les usagers de l'aide sociale à l'enfance du département de l'Ain, Rapport terminal, synthèse de l'analyse sociologique, mars 2008. 16
12. ROBIN P., avec l'aide de CORBET E., GILIBERT C., RAVIER M., Etude concernant le suivi des enfants confiés au département de la Drôme, Rapport final, CREA Rhône-Alpes, juillet 2008. 17
13. DUMARET A.-C., DONATI P., CROST M., 2009, Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en villages d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie in *Société et jeunesse en difficulté* (en ligne), n°8 ; Sortie d'un placement à long terme et modes d'accès à l'indépendance , *La revue internationale d'éducation*, n°26, 2009. 18
14. FRECHON I., Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger. Trajectoires des prises en charge par la protection de l'enfance dans deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans, Rapport final remis à la MIRE, 2009. 19
15. POTIN E., 2009, Vivre un parcours de placement. Un champ des possibles pour l'enfant, les parents et la famille d'accueil, in *SEJED*, n°8 ; Enfants en danger. Enfants protégés. Enfants sécurisés ?

Parcours de (dé)placement(s) des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance, Thèse de doctorat, 2009 ; *Enfants placés, déplacés, replacés, Parcours en protection de l'enfance*, 2012, Erès, Paris. 21

16. GANNE C., BERGONNIER-DUPUY G., Le devenir des enfants accueillis avec leur mère en centre maternel au cours de leurs premières années de vie, Rapport final, février 2011. 22

### **Synthèse par recherche - Québec** **24**

17. GOYETTE M., Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement, Thèse de Doctorat, Ecole de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval Québec, 2006 ; GOYETTE M., Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté, in GOYETTE M., PONTBRIAND A., BELLOT C., *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, 2011, Québec, Presses universitaires du Québec. 24

18. GOYETTE M., ROYER M.-N., NOËL V., CHÉNIER G., Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome des jeunes des centres jeunesse du Québec, Rapport final d'évaluation soumis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec, mai 2007 ; GOYETTE M., ROYER M.-N., Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion, *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°8, automne 2009. 26

19. GOYETTE M., MANN-FEDER V, et al., Jeunes femmes à risque de maternité précoce et jeunes femmes enceintes ou mères issues des centres de jeunesse : leur profil, leur devenir et les pistes d'intervention en vue de soutenir leur passage à la vie adulte, Rapport présenté au centre national de prévention du crime, février 2009. 28

20. TURCOTTE M.-E., BELLOT C., Vers une meilleure compréhension de la contribution des services sociaux à l'insertion sociale des jeunes adultes en difficulté, *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°8, automne 2009. 30

21. CARIGNAN L., MOREAU J., MALO C., *Vivre en famille d'accueil jusqu'à mes 18 ans. Voir ou ne pas voir mes parents ?*, Québec, 2009, Presses de l'Université du Québec. 31

22. GOYETTE M., MANN-FEDER V., TURCOTTE D, GRENIER S., Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation : une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou placés en protection de la jeunesse, Rapport des résultats de la collecte de données auprès des jeunes (Tome 2), juin 2010. 33

23. GOYETTE M., TURCOTTE M.- E., Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomisation des jeunes femmes, in GOYETTE M., PONTBRIAND A., BELLOT C., *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, 2011, Québec, Presses universitaires du Québec. 34

### **Synthèse croisée** **37**

### Méthode

Pour la construction de cette revue de littérature, plusieurs bases de données ont été interrogées (Cairn, Erudit, J-Stor, ScienceDirect et SpringerLink) en utilisant les mots clés suivants :

Devenir+enfant+placé/parcours+enfant+placé/devenir+protection+enfance/transition+âge  
+adulte+enfant+placé

Une recherche via *Google Scholar* a également été réalisée à partir de ces mêmes mots clés pour le repérage des titres des recherches (articles et ouvrages) pertinents. Pour approfondir, les bibliographies des principaux ouvrages sur la question ont permis d'identifier d'autres sources pertinentes.

Enfin, des personnes ressources<sup>1</sup> ainsi que les sites internet les plus représentatifs ont été interrogés, notamment en ce qui concerne les pays francophones.

### Introduction

Cette revue de littérature a vocation à donner un aperçu des études et recherches menées sur les questions du parcours de placement, de la transition à l'âge adulte et du devenir des enfants placés, et fait suite à l'analyse méthodologique et thématique des études sur le devenir adulte d'anciens placés réalisée par Isabelle Frechon et Annick-Camille Dumaret<sup>2</sup>. Alors qu'elle devait initialement différencier les trois thématiques, le choix a été fait de rendre compte des recherches dans leur globalité afin d'éviter de les cloisonner. En effet, il est rapidement apparu que dans la plupart des recherches, les méthodes utilisées empêchent de distinguer les trois thématiques, lesquelles au contraire se chevauchent. Il semble par conséquent difficile d'aborder la transition à l'âge adulte des jeunes pris en charge en protection de l'enfance sans donner des éléments sur leur devenir ou de parler du devenir sans prendre en compte les caractéristiques du placement.

Pour une question de faisabilité, le présent recensement ne s'est concentré que sur les recherches réalisées en sciences humaines et sociales, tout d'abord en France depuis les premières enquêtes, puis dans certains territoires francophones depuis 2005. Il est pourtant nécessaire de rappeler que cette revue de littérature, si elle apporte des résultats intéressants, ne peut viser à l'exhaustivité, ne serait-ce que par rapport aux moyens à mettre en place pour un tel objectif. De façon très concrète, si cette revue de littérature fait état des travaux du Québec sur le sujet, il n'a pas été possible en revanche de trouver d'éléments sur les travaux engagés en Belgique et en Suisse. Il serait injuste d'affirmer que ces deux pays ne s'intéressent pas à ces sujets, les raisons pouvant considérablement varier : est-ce lié à une difficulté de trouver les éléments par le biais d'internet ou plutôt à une faible mise à disposition publique des études et recherches réalisées dans ce cadre ? Il est bien difficile de répondre à cette question.

---

<sup>1</sup> En ce qui concerne le Québec, nous remercions particulièrement Martin Goyette.

<sup>2</sup> Frechon I., Dumaret A.-C. Bilan critique de 50 ans d'études sur le devenir adulte des enfants placés. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*. 2008, vol. 56, n°3, p. 135-147.

Finalement, les études présentées dans ce document sont classées par ordre chronologique, avec une première partie consacrée aux synthèses recherche par recherche au niveau national. Plusieurs éléments d'information sont donnés pour chaque étude (ou en tout cas chaque publication) : le type de recherche, les objectifs fixés, la méthodologie utilisée, l'échantillon et les principales conclusions et résultats. Une deuxième partie porte sur les recherches francophones, mais comme il a été rappelé antérieurement, cela ne concerne que le Québec depuis 2005. Les recherches y sont présentées selon la même trame : la synthèse réalisée pour chaque recherche est plutôt descriptive et reprend les termes et analyses des auteurs. Pour finir, une synthèse croisée tente de recouper les informations qu'il était possible de relier. Cette synthèse croisée fait état des principales thématiques abordées dans l'ensemble des recherches en les mettant en parallèle. Il faut pourtant rappeler la nécessité de remettre chaque étude dans son contexte.

### 1. SAWRAS J., 1981, **Le passé, le séjour, le devenir de garçons « cas sociaux » ayant été placés dans un foyer de semi-liberté, Thèse de doctorat, Université Paris 8.**

- **Type de recherche :** Recherche menée en sciences de l'éducation à Tourcoing dans un établissement privé géré par une association loi 1901 qui s'occupe des enfants placés.
- **Objectifs :** Connaître le niveau d'intégration sociale des individus. Essayer de répondre aux questions : est-ce que le placement d'un ou plusieurs enfants d'une même famille dans un établissement d'éducation spécialisée favorise son intégration à la fin de sa prise en charge, ou au moins ne nuit pas à son intégration à la vie professionnelle ou sociale ? Est-ce que la mise en œuvre de moyens appropriés dans l'institution (lieu hors famille-quartier) brise la trajectoire vers laquelle il semblait se destiner ou être destiné ? Ou perpétue-t-il la vie a/normale de son milieu ? Quels éléments permettent à certains « cas sociaux » d'entrer dans les normes ? Quels autres au contraire les conduisent à l'exclusion ?
- **Méthodologie :** Reconstitution des dossiers (les grilles de dépouillement des dossiers et du questionnaire ont été codées : 297 items ont été retenus.) C'est à partir de cette classification que sont étudiés la période avant le placement, le comportement pendant le placement et la vie professionnelle au moment de l'étude. 50 personnes ont été rencontrées pour un entretien.
- **Echantillon :** Personnes qui ont séjourné dans l'établissement entre le 1<sup>er</sup> janvier 1969 et le 31 décembre 1974. Critères retenus pour étudier l'intégration sociale des anciens placés : avoir vécu dans l'établissement entre 1969 et 1974, être dans sa 24<sup>ème</sup> année sans limite supérieure (temps de recul nécessaire d'au moins 5 ans entre la sortie et le moment de l'étude, c'est vers 25 ans que les jeunes sont considérés comme stabilisés dans la vie professionnelle et c'est l'âge où l'adulte est dégagé de ses obligations militaires à l'époque à laquelle a été réalisée l'étude). Les personnes rencontrées ont entre 24 et 28 ans.
- **Conclusions et résultats :** Situation familiale (sur 50 personnes) : 33 sont mariés, 11 sont célibataires, 4 sont divorcés, 2 vivent en concubinage. Catégorie Socioprofessionnelle : 35 ouvriers, 4 contremaîtres-agents de maîtrise, 6 employés, 3 cadres moyens, 2 artisans. Diplôme : La population sans diplôme est deux fois supérieure à la moyenne nationale. 34 sur 50 n'ont obtenu aucun diplôme pendant leur séjour (environ 80 %), 9 % ont obtenu diplôme

CEP, 8 % un CAP-CFPA. Etude des casiers judiciaires : 32 avec mention « Néant » (70 %), 14 bulletins chargés (30 % ont commis des délits après leur sortie), 4 retours sans aucun acte de naissance. Aides : plus de 15 % d'entre eux ont besoin d'aide psychologique ou financière. Logement : 18 habitent en maison individuelle, 30 dans un HLM et 2 vivent dans d'autres logements. Loisirs : 50 % d'entre eux pratiquent du sport. 40 sur 50 s'occupent en restant au foyer, mais très peu d'entre eux lisent. Niveau d'intégration sociale : le niveau zéro concerne 8 personnes (on ne parle pas d'intégration à ce niveau. C'est l'individu qui est aidé financièrement par un ou des services sociaux continuellement, qui n'a pas d'emploi et de ce fait, n'est plus en mesure de bénéficier des indemnités diverses) ; l'intégration primaire ou niveau 1 concerne 10 personnes (c'est l'individu qui a un logement, un emploi régulier, qui vend sa force de travail contre un salaire afin de vivre s'il est seul, ou de faire vivre sa famille. Il n'a aucune aide des services sociaux) ; l'intégration secondaire ou niveau 2 concerne 19 personnes (en plus du 1, il pratique des loisirs chez lui ou à l'extérieur de son foyer. Il prend des vacances et a des amis qu'il fréquente comme la majorité de la population française) ; l'intégration tertiaire ou niveau 3 concerne 13 personnes (en plus des deux niveaux précédents, il est engagé dans un syndicat et/ou un parti politique et/ou dans une vie associative. Il a les moyens de peser dans le système économique et social en place).

## 2. CORBILLON M., ASSAILLY J.-P., DUyme M., 1990, *L'enfant placé. De l'Assistance publique à l'Aide Sociale à l'Enfance*, Paris, La Documentation française.

- **Type de recherche** : Recherche pluridisciplinaire : approche épidémiologique et longitudinale. La recherche part d'une commande initiale du ministère des Affaires sociales en 1983 qui visait à avoir un aperçu de la population concernée par l'ASE.
- **Objectifs** : Avoir un aperçu de la population des enfants placés à 3 périodes historiques, un regard sur le taux de reproduction intergénérationnelle et obtenir des éléments sur le devenir des enfants placés.
- **Méthodologie** : 1<sup>ère</sup> partie : Analyse exhaustive de dossiers d'enfants pris en charge en 1950, 1965 et 1980. 2<sup>ème</sup> partie : Etude catamnestique<sup>3</sup> sur deux terrains d'expérience (Bas-Rhin et Côte-d'Or) pour étudier la reproduction intergénérationnelle du placement et le devenir à l'âge adulte.
- **Echantillon** : 1<sup>ère</sup> partie : 7422 dossiers sur 47 départements. Enfants pris en charge physiquement : pupilles, enfants en garde (confiés sur décision judiciaire), enfants recueillis de façon temporaire (admis à la demande des parents). 2<sup>ème</sup> partie : 286 enfants nés en 1954 pour le Bas-Rhin (32 ans au moment de l'enquête), 277 enfants nés en 1947 pour la Côte-d'Or (39 ans au moment de l'enquête) ; pour l'étude du devenir, prise en compte des sujets reproducteurs et non reproducteurs soit 131 personnes.

---

<sup>3</sup> Elle permet d'examiner les comportements d'un groupe de sujets connus pour avoir subi une carence ou une atteinte de même type et de vérifier l'apparition d'effets éventuels pouvant résulter de cette carence ou de cette atteinte. A l'inverse de la méthode rétrospective, elle ne se centre pas sur les seuls sujets qui présentent une déficience, une pathologie ou un comportement déviant. Dans notre cas, la méthode catamnestique rend possible l'étude de ceux qui, ayant appartenu à l'ASE, ne placent pas leur descendance (définition de Corbillon et al.).

- **Conclusions et résultats :**

- 1<sup>ère</sup> partie de l'enquête : 3 types d'instabilité du milieu familial ont été repérés dans les dossiers (l'instabilité de la situation matrimoniale, l'instabilité de la situation professionnelle et économique, l'instabilité du lieu et du type de l'habitat). *Motifs d'admission* : la fréquence de l'abandon décroît fortement entre 1950 et 1980 ; la mésentente conjugale est évoquée comme facteur principal du placement trois fois plus fréquemment en 1980 qu'en 1950 ; la fréquence des admissions pour difficultés socio-économiques double entre 1950 et 1980. *Durée de prise en charge* : diminution importante de la durée des placements : les placements inférieurs à 2 ans augmentent entre 1950 et 1980 et inversement ils diminuent quand ils sont supérieurs à 3 ans. La stabilité du placement se généralise avec le temps : le placement unique double et les multi-placements diminuent de moitié. *Les types de placement* : un tiers en famille d'accueil, mais il y a une augmentation de plus en plus marquée du placement institutionnel. *Motifs de sorties* : il est constaté une différence au niveau des filles et des garçons. Les filles sortent principalement en raison de leur mariage (11 % contre 4,5 %) et les garçons principalement pour majorité (26,5 % contre 22 %).
- 2<sup>ème</sup> partie de l'enquête : *Reproduction intergénérationnelle* : le fait d'avoir été placé à l'ASE durant son enfance n'entraîne pas de façon massive le placement de sa propre descendance, 5 à 6 % des ex-placés reproduisent ce comportement. Les « reproducteurs » exercent des métiers plutôt situés en bas de l'échelle sociale, 83 % sont ouvriers ou personnels de service (contre 48 % des non-reproducteurs). Ils connaissent plus souvent que les autres le chômage. *Scolarité* : globalement mauvaise. 56 % ont atteint un niveau inférieur à la 4<sup>ème</sup>, les trois-quarts ont au moins 2 ans de retard et n'ont aucun diplôme supérieur au certificat d'études. *Vie professionnelle* : Les taux d'activité (81 % pour les hommes et 51 % pour les femmes) ne sont pas très éloignés de ceux de la population globale de même âge (hommes 90 %, femmes 65 %). *Vie conjugale* : 70,5 % des sujets sont mariés, 17 % ont connu un divorce, séparation ou veuvage et 12,5 % sont célibataires ; 82,5 % ont au moins un enfant. *Variables concernant la précocité du mariage* : la surreprésentation féminine déjà notée, l'origine rurale et alsacienne, les problèmes de santé et de scolarité pendant l'enfance, l'instabilité du milieu familial ; d'autre part, cette précocité est également liée à la reproduction intergénérationnelle des comportements et ce, d'autant plus que les sujets concernés sont non seulement mariés, mais aussi parents avant 20 ans. Les unions sont plus fragiles, les insertions professionnelles plus difficiles et les retards scolaires des enfants plus importants.

### 3. MIGNOT C., STRAUS P., DROUET M. et al., Etude du devenir à long terme d'une cohorte d'enfants maltraités dans leur première enfance, octobre 1991, Rapport A.F.I.R.E.M., ministère de la Justice.

- **Type de recherche** : Enquête pluridisciplinaire qui regroupe sociologue, psychiatre, travailleur social, pédiatre.
- **Objectifs** : Que deviennent à l'âge adulte une cohorte d'enfants ayant été maltraités dans leur petite enfance ? Quelle est leur insertion sociale, affective ? Y-a-t-il reproduction de

comportements ou des indices de leur possible apparition ? Cette étude cherche à voir s'il existe des conséquences spécifiques à long terme des mauvais traitements et quels facteurs pertinents peuvent être retenus dans les liaisons multi causales qui existent entre mauvais traitement et développement. Les jeunes ayant été maltraités ont-ils un devenir à long terme très différent de ceux de l'ASE qui ont subi des carences et des séparations ? Peut-on isoler le devenir des jeunes ayant été maltraités de ceux qui ont connu la marginalité sociale : promiscuité, alcoolisme, extrême pauvreté ?

- **Methodologie :** Une première étude avait déjà été faite sur cet échantillon par une équipe pluridisciplinaire dans laquelle la majorité des jeunes avait été rencontrée, et cette étude en est le prolongement. Les résultats permettent de comparer un pronostic porté à l'époque et le devenir effectif de la situation 15 ans plus tard.
- **Echantillon :** Echantillon de départ : 54 enfants hospitalisés à Paris entre 1959 et 1970 pour mauvais traitements. Au moment de l'hospitalisation, l'âge des enfants se répartissait entre 1 et 6 ans. Dans cet échantillon, deux types d'approches ont été utilisées : la rencontre directe (entretiens semi-directifs) avec 17 personnes entre 20 et 33 ans ; et l'enquête périphérique, c'est-à-dire le recueil d'informations auprès de structures ou de personnes ayant connu ou pris en charge le jeune ou sa famille (5 enquêtes de ce type ont été faites). Finalement l'analyse et les résultats ne portent que sur les 17 jeunes interviewés soit 13 filles et 4 garçons.
- **Conclusions et résultats : Caractéristiques des familles :** Les milieux socio-économiques des familles étaient pour la majorité défavorisés ou marginaux ; une fraction pouvait être considérée comme à la limite du « cas social ».  $\frac{3}{4}$  des familles étaient des travailleurs sans qualification professionnelle.  $\frac{1}{4}$  travaillait épisodiquement. 10% étaient au chômage. A ces conditions de vie difficiles, se surajoutaient la taille des familles, l'instabilité conjugale, le jeune âge des mères à la naissance de leur 1<sup>er</sup> enfant (1/4 avait moins de 18 ans). **Scolarité :** le niveau scolaire des jeunes est supérieur dans l'ensemble à celui de leurs parents. Beaucoup se sont accrochés aux études. 6/17 avaient un Bac+2 ou plus, 2 un BEP, 1 avait le niveau 1<sup>ère</sup> année de BEP, 1 le niveau 3<sup>ème</sup>, 2 un CAP, 1 était en CAT, 2 n'avaient aucun niveau scolaire. On peut dire qu'il y a une relativement bonne réussite scolaire de l'ensemble des jeunes interviewés. **Emploi :** 8 ont des emplois stables, 1 est employée en CAT, 3 ont des emplois instables et temporaires, 1 est sans formation, 5 sont sans emploi. **Statut :** 7 jeunes ont changé de statut juridique entre la première étude et la seconde, soit qu'il y ait eu délégation de l'autorité parentale soit adoption. **Etat physique et santé :** les séquelles physiques de la maltraitance sont apparues extrêmement lourdes : 3 handicapés visuels dont deux cécités, et 4 séquelles physiques (hémiplégié, cicatrices, 2 nez écrasés). Les jeunes ont tous fait mention de symptômes psychosomatiques (troubles de la sphère alimentaire, troubles du sommeil et cauchemars, etc.). L'un des points constants est la dépréciation de l'image du corps chez les filles. **Relations affectives et parentalité :** la plupart ont des aptitudes à établir des relations affectives et des relations de couple relativement durables. 6 vivent en concubinage stable ou sont mariés, 2 disent avoir un copain, 3 ont eu un échec sentimental récent, 4 n'ont pas de relations affectives actuelles. Par ailleurs peu sont encore parents, seules 2 jeunes femmes mariées en ont. Pour les autres, une certaine ambivalence a pu être exprimée par rapport à une parentalité éventuelle. **Relations aux frères et sœurs :** il est possible à partir des dossiers antérieurs de considérer que la moitié constituait une

situation d'enfant « cible » électivement maltraité, tandis que l'autre moitié concernait l'ensemble de la fratrie. Les frères et sœurs tiennent une place de 1<sup>er</sup> rang dans le discours du jeune, notamment ceux plus âgés ou non séparés du milieu familial, ils sont détenteurs de l'histoire familiale et le jeune va leur demander des informations, des renseignements. Quand ils ne se connaissent pas, il y a des tentatives parfois désespérées pour prendre des contacts. *Thèmes transversaux qui ressortent des entretiens : l'identité psycho-sociale et la crise d'identité* : il ressort dans l'ensemble des entretiens un sentiment d'isolement et de repli, ce qui témoigne une certaine difficulté à la vie sociale et à une appartenance à des groupes sociaux. *La vie relationnelle et affective* : en ce qui concerne les relations sociales, certains ont peu d'amis, vivent en circuit fermé avec leur famille ou un compagnon. L'enfant est souvent désiré mais redouté, avec la peur de maltraiter ou que l'enfant soit insupportable. Les relations avec les parents sont marquées par l'idéalisation de l'un ou de l'autre. On retrouve également la peur de ressembler à celui qui maltraite. Dans le groupe des personnes rencontrées, la sphère relationnelle et affective est celle qui demeure la plus vulnérable avec des risques de décompensation, dépressives en particulier (lors de deuils, séparations, etc.), mais au moment de l'enquête aucun d'entre eux n'a subi de décompensations catastrophiques. *Relations familiales* : la recherche des origines, la reprise des liens avec les parents s'inscrivent à la fois dans le désir de savoir et le besoin de comprendre. 12 n'ont aucune relation avec leur mère et 5 en ont. *Le rôle des grands-parents* : les grands-parents peuvent être des référents positifs parfois mais aussi négatifs, quant aux jeunes, ils présentent souvent leurs grands-parents comme des référents affectifs, parfois un peu idéalisés et toujours comme détenteurs de leur histoire. *La mémoire chez les enfants maltraités* : la remémoration qui peut être pensée salvatrice est soit impossible, soit consciemment refusée, ou bien le passé est recherché dans une perspective de vengeance. L'importance des troubles psychosomatiques chez les jeunes est en rapport avec la précocité des mauvais traitements à un stade préverbal ne permettant ni élaboration, ni souvenir des affects et seules persistent les manifestations corporelles. Certains veulent à tout prix connaître leur histoire alors que d'autres font tout pour oublier. *Les travailleurs sociaux* : il apparaît qu'il y a eu une explication claire à la famille des motifs d'intervention éducative relative aux mauvais traitements, de la durée des interventions et une guidance du jeune dans une relation personnalisée sur un long terme. *Les familles d'accueil* : elles apparaissent comme des interlocuteurs privilégiés pour les jeunes, leur permettant des identifications positives, une structuration de leur personnalité. *Conclusion* : l'étude remet en cause l'idée de reproduction de la maltraitance et révèle l'extrême importance d'une reconstitution de l'histoire et du roman familial du jeune maltraité.

**4. BAUER D., DUBECHOT P., LEGROS M., 1993, *Le temps de l'établissement : des difficultés de l'adolescence aux insertions du jeune adulte*, Paris, Collection des rapports n°135, CREDOC.**

- **Type de recherche** : Etude commandée par l'instance d'évaluation des politiques publiques d'insertion des adolescents en difficulté, réalisée en 1992.
- **Objectifs** : Fournir des éléments d'information sur la situation actuelle des jeunes passés par les dispositifs de l'ASE et de la PJJ et reconstituer les parcours des individus dans ces dispositifs.

- **Méthodologie** : Entretiens structurés en deux parties. La première comporte un guide d'entretien avec un tableau et trois questions précises et la seconde partie prend la forme d'un questionnaire fermé autour de six thèmes permettant d'appréhender le degré d'insertion sociale des enquêtés (logement, vie familiale et relationnelle, formation et activité professionnelle, ressources, santé, loisirs).
- **Echantillon** : 5 départements : Pas-de-Calais, Val-d'Oise, Meurthe-et-Moselle, Indre-et-Loire, Dordogne. 367 personnes interviewées, âgées de 20 à 25 ans.
- **Conclusions et résultats** : *Logement* : davantage de jeunes vivent seuls (17 %) ou en couple (40 %) par rapport aux jeunes de la population générale entre 20 et 24 ans en 1990 (10,9 % et 22,3 %) et moins de jeunes vivent au domicile parental que dans la population générale (30,2,% versus 56,2 %). 56 % des jeunes adultes ont un logement stable. *L'emploi* : 42 % des jeunes ont un emploi (1 sur 2 a un emploi non stable). 1 jeune sur 2 est au chômage. *Ressources* : 27 % ont moins de 2500 francs, 31,6 % de 2500 à 5000 F, 21,3 % de 5000 à moins de 8000 F, 4,9 % de 8000 et plus, 15,3 % de non réponse. *Vie familiale* : 1 sur 2 n'a pas de compagnon ni d'enfants. Les familles monoparentales représentent 8,8 %. La mise en couple concerne davantage les jeunes femmes. *Loisirs* : Les activités sont peu différentes des jeunes du même âge. *Diplôme* : 47,5 % n'ont aucun diplôme ou le CEP contre 25,8 % des jeunes de 20-24 ans. *Santé* : Les jeunes adultes se considèrent en bonne santé pour près de la moitié d'entre eux (47,3 %). Situation générale : deux indicateurs : l'un sur les éléments objectifs de situation (avoir un travail et un logement stable, se percevoir comme étant en bonne santé, bien s'entendre avec ceux avec qui on vit, ne pas avoir de problèmes d'illettrisme, disposer d'une protection complémentaire) : 35,7 % des jeunes atteignent sur cet indicateur un score élevé, 22,6 % sont dans une situation difficile et 41,7 % sont en situation moyenne; l'autre indicateur pour saisir le degré d'insertion dans la vie sociale et familiale (contacts récents avec des amis, parents, fréquence des sorties, etc.). Quatre groupes ont pu être distingués : le 1<sup>er</sup> groupe concerne les plus établis dans la vie (94), le 2<sup>ème</sup> groupe représente 70 personnes, le 3<sup>ème</sup> groupe compte 99 personnes, le 4<sup>ème</sup> groupe concerne 101 personnes, les moins établies. Un croisement des deux indicateurs a été réalisé pour envisager une situation globale : très bonne situation (essentiellement en couples, généralement en emploi, pas de problèmes de santé) pour 13,5 %, satisfaisante (féminin, moitié ont un emploi, ressources plus faibles) pour 17,3 %, moyenne (39,6 %), difficile (légèrement plus féminin, jeunes adultes résidant en famille, moitié au chômage, ressources basses) pour 20,3 %, dégradée (2/3 d'hommes, rarement qualifiés, plutôt chez leurs parents, ressources très faibles, presque tous ont des difficultés d'illettrisme, problèmes de santé) pour 9,3 %. *Mesures* : la majorité est passée en établissement (61,5 %). *Durée de prise en charge* : en famille d'accueil, elle est de 12 ans en moyenne, en établissement cela passe à 5 ans. Les personnes dont l'insertion sociale et professionnelle est la plus difficile ont fréquemment été prises en charge par les services sur des périodes plus courtes. Les personnes au chômage ont dans plus d'un cas sur deux été suivies pendant moins de 6 ans. Alors que la sous population des jeunes de l'ASE présente un profil d'activité assez comparable avec celui de l'ensemble des jeunes de 20-24 ans de faible niveau de qualification, les jeunes suivis par la PJJ sont dans des positions plus défavorables sur le marché du travail. L'âge est une explication déterminante de la situation d'insertion : plus une personne avance en âge, plus sa situation d'insertion a des chances de s'améliorer.

5. DUMARET A.-C., COPPEL-BATSCH M., 1995, *Que sont-ils devenus ? Les enfants placés à l'œuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé*, Paris, Ed. Erès ; DUMARET A.-C., COPPEL-BATSCH M., Evolution à l'âge adulte d'enfants placés en familles d'accueil, *La Psychiatrie de l'enfant*, XXXIX, 2, 1996, 613-671.

- **Type de recherche** : Etude commanditée par l'œuvre Grancher dans les domaines de la psychologie et de la psychiatrie.
- **Objectifs** : Connaître l'évolution à l'âge adulte d'enfants placés dans les familles d'accueil de l'œuvre Grancher entre 1960 et 1978 et évaluer l'efficacité des soins mis en place par celle-ci au cours de son évolution. La qualité d'insertion des jeunes adultes dans la société, leur équilibre, leur capacité à éviter de reproduire les comportements de leurs parents doivent permettre de mesurer la portée des aides. Cerner les effets à long terme d'un placement en famille d'accueil, mieux connaître les trajectoires et les systèmes d'adaptation de jeunes.
- **Méthodologie** : Etape épidémiologique : relevé des informations contenues dans les dossiers de l'institution apportant des renseignements sur le contexte familial, les raisons du placement et les événements survenus au cours du placement et au moment de la sortie. Etape clinique : réalisation d'entretiens avec les personnes et leurs familles d'accueil (grille d'entretien semi-directif : situation actuelle, histoire du placement, histoire des parents et de la fratrie, le suivi pendant le placement).
- **Echantillon** : 33 hommes et 30 femmes : 63 jeunes adultes qui au cours de leur enfance étaient accueillis entre 1960 et 1978 et sortis entre 1972 et 1984, restés au moins 5 ans en placement familial et qui devaient au moment de l'enquête en être sortis depuis plus de 5 ans et avoir atteint l'âge de 23 ans.
- **Conclusions et résultats** :
  - Au niveau des parcours : *Prise en charge* : Malgré des durées de placement identiques, les garçons ont vécu davantage de séparations et de changements de familles d'accueil que les filles : 27 % des garçons et 3 % des filles ont connu plus de trois familles d'accueil. *Suivi thérapeutique* : Prises en charge socio-thérapeutiques importantes (81 %). *Durée de prise en charge* : ils ont vécu en moyenne 8 ans en famille d'accueil.
  - Au niveau du devenir : les jeunes qui ont gardé une image positive sont plus nombreux, mais des critiques sont formulées : manque de soutien et de suivi de la scolarité, améliorations des relations entre jeunes d'une même fratrie placés séparément, manque d'informations et de préparation. *Vie socio-relationnelle, travail et santé* : la plupart d'entre eux vit en couple (80 %). Un tiers des femmes a rencontré son conjoint en même temps que le départ du placement. Les relations familiales sont maintenues et plus particulièrement à l'intérieur de la fratrie. La famille du conjoint joue un rôle positif pour 21 sur 36. Les quatre cinquièmes ont des amis sur lesquels ils peuvent compter. *Vie professionnelle* : les trois-quarts ont une activité, les trois-quarts n'ont jamais été au chômage ou qu'une seule fois. 40 % n'ont pas de diplôme. *Santé* : 44 % ont été hospitalisés depuis leur sortie. La maladie touche plus les hommes (1/2) que les femmes (1/3). *Insertion générale* : une échelle globale d'insertion a été construite (sur l'état de santé, l'insertion professionnelle, la vie familiale, la vie socio-relationnelle, la relation à la famille d'accueil, la situation psychosociale générale) : 16 personnes ont un très bon

score, 12 ont un bon score, 4 jeunes plutôt bien, 9 ont une insertion fragile, et 4 jeunes ont une insertion défailante. Il ressort de cette étude que la durée du placement en famille d'accueil a des effets positifs sur le niveau d'éducation : ceux restés longtemps en famille d'accueil et ceux sortis tardivement sont majoritairement ceux qui ont des diplômes. *Reproduction intergénérationnelle* : sur les jeunes devenus parents : aucun n'a d'enfant placé. *Identification* : le lieu géographique : 17 vivaient dans la région où ils avaient été placés, 20 dans la région parisienne là où ils avaient leurs parents et 8 dans aucun des deux lieux. Ceci est lié à l'époque de leur placement car tous ceux accueillis avant 1973 ont des relations rares ou irrégulières avec leurs parents. Ceux accueillis plus récemment ont eu des relations plus régulières avec leurs parents et ont tendance à s'installer en région parisienne ensuite. *Choix du conjoint* : deux tendances : ceux qui choisissent plutôt quelqu'un qui va les aider ; et ceux qui font le choix d'un conjoint en miroir. 7 sur 10 sont socialement bien insérés, 2 sur 10 sont autonomes mais leur intégration est fragile et un sur 10 a une insertion défailante. *Qualité du fonctionnement mental* : bonne capacité à élaborer une histoire de leur vie, témoigne de la qualité de l'aide psychologique dont ils ont pu bénéficier dans le cadre de la prise en charge.

## 6. CORBILLON M., DULERY A., MACKIEWICZ M.-P., *Après les Cèdres Bleus... quel devenir à l'issue d'un placement dans une maison d'enfants ?*, Rapport final, juin 1997.

- **Type de recherche** : Commande de la maison d'enfants « Les cèdres bleus ».
- **Objectifs** : S'interroger sur les effets à moyen terme du passage dans l'établissement. Que sont devenus les anciens ? Comment s'en sortent-ils ? Comment les jeunes et les familles ont-ils vécu le passage aux Cèdres Bleus ? Permettre une meilleure prise en charge, une amélioration du service offert, une évolution des pratiques.
- **Méthodologie** : Trois études complémentaires : une analyse des caractéristiques des jeunes et des familles qui ont bénéficié de l'intervention de l'établissement ; une étude du devenir d'un échantillon de jeunes ayant quitté la maison d'enfants ; et une approche plus qualitative permettant de comprendre les processus de devenirs différenciés.
- **Echantillon** : Etude 1 : 142 jeunes accueillis et leurs familles. Les modalités de l'accueil aux Cèdres Bleus : séjour d'au moins quatre mois, toutes les sorties depuis juillet jusqu'à septembre 1985. Recueil à partir de dossiers de l'établissement. Etude 2 : le maximum de sujets de l'étude 1, questionnaires auprès de 62 sujets jeunes, de leur famille ou de leur structure d'accueil. Etude 3 : les processus du devenir, un groupe constitué à partir de l'étude 2, entretiens auprès de 8 jeunes anciennement placés et 4 parents.
- **Conclusions et résultats** : *Caractéristiques familiales (étude 1)* : 12 % des pères sont nés à l'étranger et 9 % des mères. A la naissance de l'enfant, la moyenne d'âge des pères était de 28 ans et celle des mères de 24 ans et 4 mois. 10 % des pères avaient moins de 20 ans, 24 % des mères : dans ces cas on peut parler de précocité des naissances. L'alcoolisme est parmi les situations informées de 69 % pour les pères et 52 % pour les mères. Composition familiale : dans 33 % des cas seulement, la mère et le père de l'enfant sont présents au sein de l'unité familiale. L'enfant vit avec son père dans 43 % des cas (10 % avec le père seul), et

avec sa mère dans 84 % (51 % avec la mère seule). Dans près de 80 % des cas, on observe une ou plusieurs ruptures. Les familles sont nombreuses : en moyenne 5 enfants par famille. Plus de la moitié ont entre trois et cinq enfants et près d'un tiers (32,5 %) en ont plus de 6. Les aspects économiques sont peu renseignés mais les conditions de vie sont difficiles : les emplois occupés sont de type ouvrier, les emplois à temps plein sont rares. Si le parent a été lui-même placé, les attitudes face à l'établissement et la mobilisation autour de l'accueil dans l'établissement sont plus fréquemment qualifiées de variables ou évoluent négativement. Le retard scolaire est corrélé à l'évolution des relations avec la mère : absence de retard quand la mère n'a plus de contact avec l'enfant. D'autre part, un retard scolaire important est lié à une mobilisation faible ou négative des deux parents autour du placement. Les caractéristiques de l'accueil aux Cèdres Bleus : l'âge moyen d'admission est de 10 ans et 7 mois, les motifs d'admission sont pour 32,5 % des carences éducatives, 29 % un danger pour l'enfant, 22,5 % des problèmes familiaux, etc. 87 % des enfants ont déjà été suivis par un service de milieu ouvert. Les retards scolaires sont fréquents : un enfant sur 4 seulement est à l'âge normal, 19 % ont un an de retard, 42 % deux ans et 14 % au moins trois ans. Près d'un tiers ont fréquenté à un moment une filière spécialisée. Par ailleurs, des difficultés d'apprentissage sont relevées pour 15 %. Les placements longs (de plus de 3 ans) sont majoritaires avant 1984 et ne représentent plus qu'un quart des placements après 1989.

*Etude 2* (concerne 62 personnes) : 37 adultes et 25 mineurs. Parmi les 62, 20 ont une vie conjugale, 10 vivent seuls, 9 résident chez leurs parents, 3 sont accueillis par membres de la famille élargie, 13 sont en foyer, 7 en famille d'accueil. *Emploi* : la moitié des adultes a un emploi, 15 sont au chômage. *Formation* : niveau de formation VI (sorties avant la troisième) pour 37 d'entre eux, niveau V (sorties jusqu'à la classe de terminale) pour 15 d'entre eux. 38 sont sans diplôme, 18 ont un BEP CAP, 4 ont le bac. *Réseau relationnel* : les plus jeunes ont des amitiés moins durables que les plus âgés. *Etude 3* (concerne 8 anciens placés et 4 parents) : il y a une faible mobilité géographique. Les jeunes décrivent le lieu comme communautaire et collectif qui contraste avec le milieu familial. Malgré tout, c'était un lieu d'attente, une parenthèse. *Situations actuelles* : L'insertion socioprofessionnelle est problématique pour tous (RMI, parent isolé, emploi intérimaire, sans emploi). Le contexte familial reste problématique. Le réseau de soutien social est peu développé, alors que le réseau familial est important, mais peu satisfaisant. Les loisirs sont quasi inexistantes et la vie associative absente. Les personnes interrogées se sont attardées sur les conditions de sortie de l'établissement : souvent problématiques, mal vécues, les fins de prise en charge au bénéfice de l'âge ont souvent été incomprises. Compte tenu de situations très déficitaires et dégradées, certains jeunes mettent en place des processus compensatoires en développant des stratégies comme le surinvestissement scolaire et l'accès au diplôme, l'engagement dans une vie de couple, etc.

## 7. MOUHOT F., *Le devenir des enfants de l'Aide sociale à l'enfance, Devenir, 2001/1, vol.13.*

- **Type de recherche** : Enquête qualitative de psychologie au sein de la direction de la Vie familiale et sociale de Besançon.
- **Objectifs** : Comblent le manque de connaissances sur le devenir à l'issue du placement et connaître le degré d'insertion sociale des jeunes ayant quitté le service d'Aide sociale à

l'enfance, comprendre les vicissitudes de l'évolution de leurs images parentales ainsi que le devenir de leur double appartenance familiale.

- **Méthodologie** : Recueil du discours de 36 jeunes, et des nouvelles reçues par l'intermédiaire d'une des deux familles sur la situation pour les 13 autres jeunes.
- **Echantillon** : 49 jeunes sélectionnés qui ont été séparés de leurs parents dans leur enfance et placés en famille d'accueil au moins 5 ans : ils ont entre 19 et 34 ans au moment de l'enquête.
- **Conclusions et résultats** : Au niveau de leurs discours, les principaux symptômes sont : troubles de l'identité et insécurité, perte d'estime de soi, sentiment de différence, d'anormalité, sentiment d'irréalité, sentiment d'échec relationnel, perte de confiance fondamentale. A l'adolescence, la souffrance subie induit deux attitudes opposées : la passivité, l'assistanat, la dépendance, ou au contraire une grande combativité. C'est la force ou la fragilité du Moi qui va déterminer comment l'enfant réagit face aux traumatismes. La moitié les supporteront avec des souffrances plus ou moins importantes et des pathologies psychiques mineures (troubles de la personnalité ou du caractère), l'autre moitié présentera des troubles du comportement plus ou moins graves, quelques uns ne s'en remettront pas.  
*Relations familiales* : 22 % des jeunes vivent encore en famille d'accueil ou à proximité et n'ont plus de contacts avec leur famille naturelle, 18 % ont des contacts avec l'un des membres de leur famille naturelle et n'en ont plus avec leur famille d'accueil, 40 % n'ont plus de contacts avec les deux familles (ils sont en errance ou vivent dans un studio, un FJT, en internat scolaire, etc.). Presque tous les enfants placés expriment le désir de retourner vivre dans leur famille naturelle, 7 ont fait des tentatives avant ou après la majorité, 2 y resteront. Pour la moitié des jeunes de l'étude, l'insertion sociale est difficile, ce qui confirme la faiblesse de leur Moi. Ils restent souvent isolés et établissent des contacts superficiels.  
*Scolarité* : 32 % ont un CAP ou un diplôme supérieur à celui-ci. Près de 70 % n'ont pas de diplôme. Ceux qui travaillent déjà ont donc des emplois de services, de vente, etc., à l'exception d'une personne qui est infirmière. 21 jeunes quittent le service avec un degré de socialisation qui paraît suffisant (réseau relationnel, projets d'avenir). Les 26 autres sont instables au plan professionnel et/ou en échec : 20 sont dans une situation sociale inquiétante, plusieurs ont un rapport difficile à l'argent. L'évolution psychique de ces jeunes est très lente. Les traumatismes retardent leur structuration, leurs images parentales sont rarement globales et stables avant 25-30 ans. Il est donc important de soutenir ceux qui le souhaitent longtemps après leur majorité. Il ressort qu'il n'y a pas de relation entre l'âge de l'enfant à la séparation, le traumatisme et l'apparition d'un état limite. Le facteur le plus important dans l'apparition de cette pathologie est la force du Moi de l'enfant, certains supportant plus mal que d'autres ce que leurs parents leur font vivre.

## 8. GHEORGHIU M., LABACHE L., LEGRAND L. et al., Rapport final de la recherche longitudinale sur le devenir des personnes sorties de l'ASE en Seine-Saint-Denis entre 1980 et 2000, Bobigny, juin 2002.

- **Type de recherche** : Convention entre le conseil général de Seine-Saint-Denis, l'université Paris VIII et la Maison des sciences de l'homme. La recherche est pluridisciplinaire.

- **Objectifs** : Actualiser et faire avancer les connaissances dans un domaine où la question du « devenir après la sortie » continue de constituer un sujet d'interrogation récurrent pour les chercheurs et les professionnels qui interviennent sur le terrain de l'enfance protégée. Elle vise à contribuer à la constitution d'une base de données fiables sur vingt ans concernant cette population d'enfants et de jeunes ayant connu un parcours à l'ASE dans le département de la Seine-Saint-Denis. Propose une évaluation de la politique publique dans ce domaine.
- **Méthodologie** : 1<sup>ère</sup> phase : étude sur dossiers des personnes sorties en 1980 et 1990. 2<sup>ème</sup> phase : entretiens semi-directifs.
- **Echantillon** : 1<sup>ère</sup> phase : 357 dossiers avec comme critères d'inclusion la date de sortie (1980 et 1990), la durée de présence (plus d'un an de prise en charge et admission avant la majorité), l'âge à la sortie (après l'âge de 10 ans). 2<sup>ème</sup> phase : 72 entretiens semi-directifs (48 femmes et 24 hommes).
- **Conclusions et résultats** : *Caractéristiques familiales* : Sur 357 dossiers de jeunes ayant quitté l'ASE en 1980-1983 et en 1990, 9 % étaient nés à l'étranger, 46 % des pères et 29 % des mères étaient d'origine étrangère. La question de l'origine étrangère ou immigrée se pose. Deux idées sont développées. La première est celle de la voie vers l'acculturation : pour les familles d'accueil d'origine étrangère, l'obtention de l'agrément de l'ASE représente un signe important de l'ancrage dans le pays. Cet acheminement vers l'acculturation se voit aussi chez les enfants qui avaient un faible niveau de formation et qui sont reconnaissants à l'ASE de leur avoir donné la possibilité d'acquérir une formation ou de maîtriser le français. Le chemin vers l'acculturation est reçu comme une sorte d'aboutissement lors de la demande et de l'acquisition de la nationalité française pour les jeunes arrivés ou nés dans le pays avec le statut d'étranger. La deuxième idée est celle de la voie vers la déculturation : le jeune âge des enfants lors de leur arrivée en France allié à la durée du placement aboutissent parfois à l'occultation du pays d'origine, c'est-à-dire un oubli progressif de toute une partie de leur existence. Différents usagers dénoncent la discrimination qu'ils ont subie dans les foyers ou familles d'accueil en raison de leur origine ethnique. Pour certains jeunes, la confrontation à l'interculturel par l'intermédiaire du passage à l'ASE donne lieu à une organisation hybride servant à la construction d'une cohérence affective et cognitive. *Situation familiale* : un peu moins de la moitié vit en couple (37) avec ou sans enfants, certains sont célibataires (26) ou en familles monoparentales (9). *Emploi* : le travail représente plus une condition de survie qu'une modalité d'insertion sociale : 16 n'ont pas d'activité professionnelle, 36 sont ouvriers ou employés, 12 fonctionnaires, 4 stagiaire ou étudiants, 4 bénéficient d'emplois aidés. *Regard critique* : les usagers portent un regard critique sur les modalités d'intervention des travailleurs sociaux au moment du placement : soit la prise en charge est intervenue tardivement, soit brutalement et sans préparation. La prise en charge en famille d'accueil est souvent moins violente et moins stigmatisante que celle en foyer. Il y a une capacité pour les enfants de créer des liens de parenté fictive. Ils constituent des supports affectifs et de nouveaux socles de socialisation. *Les circonstances de la sortie* : la plupart des jeunes placés dès le plus jeune âge en famille d'accueil semble avoir trouvé au sein de ces familles un environnement assez significatif pour supplanter, en final, certaines valeurs et pratiques issues de leur environnement social et familial d'origine. La famille d'accueil, bien que toujours présente puisque considérée comme une deuxième famille, reprend à 18 ans son

rôle premier, à savoir celui d'un élément salarié de la prise en charge institutionnelle. Peu de jeunes rencontrés semblent avoir eu cette possibilité de recours à la famille d'origine et le passage à l'autonomie a été pour certains le début de la vie en couple avec souvent un conjoint ayant un passé institutionnel identique. Si les éducateurs sont souvent perçus comme ayant bien fait leur travail, le foyer n'est pas pour autant considéré par tous comme un lieu de reconstruction positive. Beaucoup sont sortis de l'ASE dans le cadre d'un CJM, cependant, il perdure au moment de la sortie une méconnaissance du monde extérieur, en particulier chez ceux placés en foyer, ainsi qu'une certaine solitude. Ils n'ont que peu d'informations sur les aides et ressources dont ils peuvent disposer.

**9. FRECHON I., Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif, Thèse de doctorat, 2003 ; FRECHON I., Les stratégies féminines d'entrée dans la vie adulte après un placement à l'adolescence , in CALLU E. et al., La place des jeunes dans la cité, Tome 2, 2005, Paris, L'Harmattan.**

- **Type de recherche** : Enquête quantitative et qualitative sociodémographique réalisée entre 1996 et 1999. Approche biographique commanditée par le foyer Le Caligo.
- **Objectifs** : Avoir des éléments de réponse aux questions : Que sont devenues les jeunes femmes placées au moment de l'adolescence au foyer le Caligo ? Quels jugements portent-elles sur le temps du placement ? Comment ont-elles construit leur autonomie sociale et leur vie familiale ? Existe-t-il des facteurs inhérents au passé de l'individu qui feraient varier ce devenir ?
- **Méthodologie** : Utilisation de trois sources de données : *les archives* (136 dossiers), *les questionnaires* (68 questionnaires distribués parmi les ex-placées), et *les entretiens semi-directifs* (30 récits de vie ont été menés).
- **Echantillon** : 136 jeunes femmes placées dans ce foyer entre 1982 et 1996, donc entre 19 et 32 ans au moment de l'enquête. Elles devaient être restées au moins 6 mois.
- **Conclusions et résultats** (enquête questionnaires) : La moitié des jeunes filles (25/58) est sortie du foyer sans diplôme mais plus d'une sur trois a un diplôme égal ou supérieur au BEP CAP. *Logement* : la plupart des filles qui sortent du foyer vont d'abord chez leurs parents pour être hébergées. Par la suite, les trois-quarts des jeunes femmes ont un logement stable (âge moyen 26 ans), dernier quart est dans un logement de transition ou en hébergement (âge moyen 23 ans). La stabilité résidentielle tend à se réaliser avec l'âge. *Situation professionnelle* : la moitié des jeunes femmes occupaient un emploi stable (pourcentage quasi identique à celui rencontré dans la population générale), mais pas ou peu d'étudiantes se retrouvent davantage en situation de chômage ou inactives. L'âge joue un rôle important : celles qui viennent juste de sortir sont davantage au chômage que celles qui sont plus âgées. *Situation financière* : relativement modeste par rapport à celle des non placées, mais cela reste convenable compte tenu de l'âge (les moins de 25 ans placées gagnent plus d'argent que les non placées). *Sociabilité* : la moitié est partie en vacances la dernière année, et parmi celles qui ne sont pas parties, la majorité l'a fait dans les trois dernières années. La majorité a des relations régulières avec les amis mais un quart dit ne pas avoir d'amis. *Vie sociale et*

*civique* : elles sont peu à être inscrites sur les listes électorales (la moitié) et elles ne sont qu'un tiers à avoir déjà voté : sans doute le résultat de leur grande mobilité. *Situation familiale* : la famille d'affiliation : les trois-quarts ont repris contact avec l'un au moins de leurs deux parents et les relations fraternelles sont plus fréquentes. Famille de procréation : la plupart vit en couple et la moitié a déjà au moins un enfant. Trois types de conjoint : le conjoint aidant (homme avec enfance heureuse et une famille accueillante que la jeune fille pourra s'approprier), le conjoint en miroir positif (enfance difficile de l'homme mais l'union sera renforcée par leur motivation), conjoint en miroir négatif (enfance difficile de l'homme et leur union sera un frein à leur insertion). Au niveau des trajectoires, peuvent être distinguées : les « navetteuses » (qui ont connu après leur premier placement un retour en famille), les « institutionnelles », (ont principalement connu des éducateurs institutionnels), les « primo-stables » (jamais placées avant ce placement et qui n'ont pas connu plus de deux modes familiaux), les « primo-mobiles » (jamais placées avant mais qui ont connu au moins trois modes familiaux), les « secundo-stables » (placées au moment de l'adolescence et qui n'ont pas connu plus de deux modes familiaux), les « secundo-mobiles » (placées au moment de l'adolescence avec au moins trois modes familiaux auparavant). *Passage à l'âge adulte* : deux types d'accès à l'autonomie pour les jeunes femmes à la sortie de placement (ceci porte sur 54 jeunes femmes, les autres n'étant par exemple pas encore entrés en autonomie) : le mode individuel (28 jeunes femmes) qui consiste pour les jeunes femmes à se former ou à travailler et le mode matrimonial (26 jeunes femmes) qui consiste à passer du temps dans l'éducation des enfants. Les jeunes femmes qui sont sur le mode individuel ont davantage recours à la famille d'affiliation ou aux aides sociales résidentielles que celles sur le mode matrimonial qui ont plutôt recours à la belle famille, et qui par ailleurs paraissent un peu plus protégées du risque de connaître une période de difficultés résidentielles. Ce sont les ex placées aux trajectoires familiales les plus mobiles ainsi que les institutionnelles qui entrent le plus souvent par le mode matrimonial. A l'inverse, celles qui sont restées sur le même mode familial durant l'enfance entrent dans la vie adulte par le biais de l'emploi. Il apparaît clairement que les jeunes femmes du mode matrimonial sont moins fréquemment diplômées que les autres. *Critiques du placement* : le manque de préparation à la vie à l'extérieur, le foyer trop surprotecteur, l'absence de connaissances des conditions de sortie et de vie, etc.

**10. ANAUT M., *Entre détresse et abandon : la répétition transgénérationnelle chez les enfants placés*, Paris. Édition CTNERHI, 1997 (1<sup>ère</sup> édition), réédition électronique en 2005.**

- **Type de recherche** : La présente étude se situe à la frontière du domaine de la sociologie et de celui de la psychologie clinique. Elle prend appui sur une première recherche préparatoire réalisée dans le cadre d'un mémoire de DEA de psychologie en 1985.
- **Objectifs** : Cette recherche consiste à interroger l'histoire des enfants actuellement placés et, de manière rétrospective, celle de leurs ascendants, en remontant les générations pour vérifier s'il y a eu placement à la génération précédente et quelles en étaient les conditions. La comparaison entre les familles dites de première génération et celles de deuxième génération permet d'analyser les particularités et la spécificité du contexte de vie des familles répétant le placement d'une génération à l'autre.

- Méthodologie :** La recherche a suivi une double démarche : une étude théorique, fondée sur l'intégration, l'analyse et la confrontation de différentes approches et études théoriques ou cliniques, portant sur des sujets connexes et s'étayant sur différents ouvrages et documents consultés ; une étude pratique, s'appuyant sur l'observation directe du terrain clinique, dans le cadre d'un service de l'Aide sociale à l'enfance (Département de la Loire), et l'apport de données recueillies à l'aide de différents outils d'investigation : consultations psychologiques d'enfants placés et non placés, entretiens psychologiques avec les familles des enfants, entretiens psychologiques avec les familles d'accueil, entretiens psychologiques avec les « adoptants », questionnaire-enquête concernant les enfants admis en placement et leurs familles avec l'aide des travailleurs sociaux.
- Echantillon :** Echantillon aléatoire de familles relevant de l'Aide sociale à l'enfance du département de la Loire entre septembre 1986 et juin 1987. Les placements de courte durée, les jeunes majeurs, les enfants à adopter et abandonnés étaient exclus de l'échantillon. 56 questionnaires ont donc été remplis ce qui représente 56 enfants et 34 familles.
- Conclusions et résultats :** 50% de réponses marquent la répétition du placement sur deux générations. Il y a 46,4 % de mères qui ont été placées pour les 56 sujets étudiés. Le pourcentage des mères qui n'ont pas été placées pendant leur enfance est de 35,7 %, tandis que les non-réponses, qui ne fournissent pas d'indication sur le placement éventuel des mères, sont de 17,8 %. Le taux de réponses positives relativement faible en ce qui concerne les pères sont de seulement 5 % de pères ayant été placés. Ce résultat porte sur un nombre trop restreint de réponses (3 réponses positives seulement sur 56 sujets). Il paraît donc trop peu représentatif quantitativement pour que l'on puisse en déduire une répétition du placement par les pères de façon significative. L'étude des modalités de placement des parents montre que les parents ont été, en grande majorité, placés alternativement en famille d'accueil et en institution (avec un taux de 55,2 %). Ils ont connu au moins deux formules différentes de placement durant leur enfance. En grande majorité, ils ont été coupés de leur milieu naturel pendant la majeure partie de leur enfance et de leur adolescence (75,9 % ont été placés durant leur petite enfance et leur adolescence). Une comparaison est faite entre les enfants de mères placées et les enfants de mères non placées : le placement des enfants qui ont une mère ayant été placée elle-même durant son enfance s'effectue plus précocement que pour les autres familles. Une hypothèse est posée selon laquelle le placement est quelquefois réalisé précocement et la situation jugée de façon plus sévère lorsque la mère a elle-même été placée. Par ailleurs, l'âge de la mère à la naissance est plus bas pour les mères placées de 2 ans et 5 mois par rapport aux mères non placées, mais ce n'est pas statistiquement significatif. 34,6 % de l'effectif du groupe des mères placées correspondent à des mères âgées de moins de 20 ans à la naissance de leur enfant, et lorsque l'on s'intéresse à l'âge de ces mères à leur premier enfant, elles sont 61.5% à avoir moins de 20 ans. A l'autre extrémité de l'échelle des âges, il y a 34,6 % de mères qui ont plus de 25 ans. Parmi les mères non placées, 20% sont âgées de moins de 20 ans. L'étude des résultats permet de relever le fait que les parents des enfants placés se trouvent tous les deux, en majorité, sans activité professionnelle. Cette caractéristique est commune à la plupart des enfants placés.

## 11. GIRAUD M., Les usagers de l'aide sociale à l'enfance du département de l'Ain, Rapport terminal, synthèse de l'analyse sociologique, mars 2008.

- **Type de recherche** : Recherche sur le devenir des usagers de l'ASE commanditée par le conseil général de l'Ain à l'université de Lyon. Menée par des démographes et sociologues.
- **Objectifs** : La recherche a pour objet de reconstituer les itinéraires des sujets depuis leur enfance jusqu'à la situation actuelle. Elle s'efforce de dégager les éléments fondamentaux constitutifs de leur devenir, tant au niveau de leur vie familiale initiale que de leur existence d'enfant placé. Elle accorde enfin une importance décisive à la sortie du dispositif et au parcours ultérieur.
- **Méthodologie** : Etude sur dossier par les démographes puis étude fondée sur des entretiens sociologiques.
- **Echantillon** : 700 dossiers étudiés par les démographes et 72 entretiens réalisés par les sociologues avec deux sous ensembles : le premier est constitué des usagers pris en charge avant 1984 (35 personnes), le second en 1984 et après (37 personnes).
- **Conclusions et résultats** : *Caractéristiques des familles et du placement* : L'origine sociale est massivement ouvrière, la taille des fratries est plus conséquente avant 1984 (près du tiers des fratries prises en charge). Le motif de placement, selon les sujets, constitue une donnée incertaine pour environ 10 % des personnes. La maladie est l'un des facteurs les plus cités comme cause de l'inaptitude parentale à élever les enfants, souvent associée aux conflits conjugaux. Les personnes qui évoquent une pathologie chronique, physique ou psychologique d'un ou de leurs deux parents représentent en effet 70 % de la totalité de l'échantillon, et près de 90 % des réponses. Cette considérable représentation est en grande partie tributaire de l'alcoolisme et des « dépressions » du père et/ou de la mère, très fréquemment cités. Enfin, la pauvreté matérielle et relationnelle combinée avec l'absence ou l'incapacité de soutien de la parentèle constitue un critère essentiel : les sujets qui évoquent la misère familiale représentent respectivement 60 % de l'échantillon et 82 % des répondants. L'âge des enfants lors du début de la prise en charge dissocie très significativement les époques. Alors que les sujets placés dans leur petite enfance (0-4 ans) en 1983 et avant constituent près de 55 % du sous échantillon, ils ne sont plus que 22 % en 1984 et après. Ainsi, l'âge moyen des sujets de l'échantillon passe de 4,4 ans pour les cohortes des admis à l'ASE avant 1975 à 7,6 ans pour les entrants au cours de la période 85-97. *La scolarité* : le bagage scolaire joue un rôle déterminant à la sortie, mais ce rôle est fort différencié selon les cohortes, en fonction de l'état du marché du travail. Si les sujets démunis de diplôme, quelle que soit leur origine sociale, sont massivement dominants, le volume du bagage scolaire constitue, sans surprise, une frontière qui délimite nettement les deux époques. On ne trouve aucun détenteur du bac parmi les anciens admis alors que les bacheliers constituent 30 % des sujets placés en 1983 et après. *Vécu pendant le placement* : la différence la plus nette entre ces deux époques concerne le vécu humiliant ou violent d'enfant placé. Les sujets entrés dans le dispositif en 1983 et avant sont proportionnellement presque trois fois plus nombreux à répondre positivement à cette question que les personnes placées ultérieurement. Les sujets placés au moins trois fois évoquent presque quatre fois plus souvent des violences ou des humiliations que ceux qui ont vécu un seul

placement. Une corrélation significative est établie entre le niveau de diplôme et la qualité du vécu d'enfant placé : moins de 10 % des sujets humiliés ou brutalisés ont obtenu un diplôme supérieur au CAP, alors que près de la moitié de ceux qui ont un bon vécu a obtenu ce résultat. *Situation actuelle* : la grande précarité professionnelle des admis après 1983 est due essentiellement à l'état très dégradé du marché de l'emploi. Les sujets actifs jeunes travaillant notamment en intérim se distinguent par une multiplicité de missions de très courtes durées dans des secteurs économiques souvent disparates, les anciens par la stabilité dans un nombre limité d'emplois. *Situation familiale* : les mariés actuels sont majoritaires en 1983 et avant. Les très jeunes vivent pratiquement tous solitaires, ils sont généralement liés à un ou une petit(e) ami(e) par intermittence. Globalement, près de la moitié des femmes ont au moins un enfant, mais seulement 15 % des hommes. *Logement* : 20 % des admis après 83 sont en situation résidentielle difficile au moment de l'enquête contre seulement quelques anciens. *Santé* : si la majorité se dit en bonne santé, quelle que soit l'année de prise en charge, sans surprise les plus anciens se plaignent davantage de maladies physiques. Les plus jeunes paraissent plus affectés psychologiquement. L'état de santé en cours de placement est nettement corrélé au vécu violent ou humiliant : 81 % des sujets ayant un mauvais vécu d'enfant placé disent avoir souffert de maladies psychiques ou psychosomatiques.

## 12. ROBIN P., avec l'aide de CORBET E., GILIBERT C., RAVIER M., Etude concernant le suivi des enfants confiés au département de la Drôme, Rapport final, CREA Rhône-Alpes, juillet 2008.

- **Type de recherche** : Etude commanditée par le conseil général de la Drôme au CREA Rhône Alpes. Méthode qualitative de type monographique.
- **Objectifs** : Prendre en compte le point de vue des usagers en vue d'évaluer l'impact des dispositifs d'accueil en protection de l'enfance et d'ajuster les orientations départementales dans le schéma Enfance Famille 2009-2013.
- **Méthodologie** : Partir d'un panel aléatoire de 12 dossiers de personnes anciens bénéficiaires de l'ASE, représentant diverses situations (en termes d'âge, de sexe, de provenance géographique, de type de placement), conduire des entretiens individuels avec les 12 enfants et 5 personnes de l'entourage, désignées par l'enfant, appartenant au réseau familial, amical, professionnel passé ou présent.
- **Echantillon** : 12 jeunes ont accepté de participer mais 10 uniquement ont pu être réellement rencontrés. Au total, 30 personnes (dont l'entourage) ont pu être rencontrées pour des entretiens semi-directifs. Les 10 jeunes rencontrés ont entre 15 et 25 ans au moment des entretiens avec une moyenne d'âge de 20 ans. 4 d'entre eux bénéficiaient d'une mesure en CJM, 1 d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert. Les 5 autres étaient sortis du dispositif depuis peu.
- **Conclusions et résultats** : Les jeunes sont globalement satisfaits de leur vie actuelle en termes de logement, de formation ou de travail et de réseau social. 8 jeunes sur 10 sont sortis avec une qualification. Les jeunes filles s'engagent tôt dans une relation de couple

stable avec enfants, et les garçons vivent de manière indépendante. Peu ont encore des liens avec leurs parents biologiques. En revanche, ils gardent des relations avec leur fratrie et leur famille élargie et souvent avec les familles d'accueil. *Analyse des dossiers et des parcours* : pluralité d'intervenants et d'intervention dans chaque situation, absence de continuité, ruptures dans la prise en charge avec des allers-retours en famille, de nombreux changements sans trace des motifs. *Perception par les jeunes des aides éducatives reçues* : satisfaction d'avoir été placés, souvenirs globalement positifs de la prise en charge, lien fort entre participation et perception positive des aides, absence de souvenirs d'AED, lieu d'accueil comme référent stable. Perception des différentes modalités d'accueil : le foyer (éléments positifs : adaptation individuelle de la prise en charge, prise en compte de l'histoire individuelle et des origines culturelles, aménagement familial, suivi dans la scolarité et dans la recherche d'orientation, ouverture vers l'extérieur, accès à des activités à l'extérieur ; éléments négatifs : impermanence du cadre, absence de suivi et de cadre, absence d'intimité et d'espace personnel, non adaptation à la prise en charge, des groupes par âge inadaptés, dimension de contrôle, violence et bizutage, absence de suivi et de référent après la sortie). En ce qui concerne la famille d'accueil : dimension de permanence peu présente dans les autres lieux d'accueil, prise en charge individuelle et familiale, répond aux besoins affectifs, soutien dans le choix professionnel, dans les difficultés quotidiennes et transmet des savoirs relationnels et sociaux, etc. Il y a un écart d'interprétation entre les jeunes et les professionnels sur l'évaluation de leur situation. *Recommandations des jeunes* : faire des réunions de jeunes pendant le placement et après le placement, plus d'écoute sur des temps non imposés, meilleur accès à la famille élargie. *Recommandation des familles d'accueil* : meilleure reconnaissance de leur rôle et la participation à des réunions individuelles sur la situation du jeune accueilli. *Recommandation des professionnels* : développer la prévention et la communication sur le dispositif, se centrer sur l'enfant, avoir une vision globale et à long terme.

**13. DUMARET A.-C., DONATI P., CROST M., 2009, Entrée dans la vie adulte d'anciens placés en villages d'enfants : fin des prises en charge et parcours d'accès à l'autonomie *in* Société et jeunesse en difficulté (en ligne), n°8 ; Sortie d'un placement à long terme et modes d'accès à l'indépendance , *La revue internationale d'éducation*, n°26, 2009.**

- **Type de recherche** : Etude commanditée par SOS Village d'enfants Marseille à partir de 2003. Approche longitudinale dans le passé.
- **Objectifs** : Analyse de l'insertion socioprofessionnelle, la vie relationnelle, et la qualité de vie liée à la santé : un score d'insertion générale à l'âge adulte a été mis en place et prend en compte l'insertion professionnelle, la vie familiale personnelle, les relations sociales, les relations avec la famille d'accueil (la mère SOS), la situation psychosociale générale. Analyse de l'accès à l'âge adulte.
- **Méthodologie** : Etude sur dossiers institutionnels et enquête postale par le biais de questionnaires : un questionnaire d'ordre général et un questionnaire de mesure de qualité de vie liée à la santé, le profil de santé de Duke (94 réponses exploitables). Des informations supplémentaires ont été recueillies auprès des membres de l'équipe socio-éducative. Entretiens semi-directifs en face à face (73 entretiens).

- **Echantillon** : Population initiale (tous les jeunes d'un village d'enfants) : 150. 130 ont été sélectionnés et 123 personnes ont été concernées par l'enquête postale (7 décès) mais 99 personnes ont finalement répondu. 73 jeunes en entretien.
- **Conclusions et résultats** : **Santé** : Problèmes de santé mentale pour un peu moins de la moitié : une bonne santé générale est liée de façon significative au niveau de diplôme, à l'exercice d'une activité professionnelle. Le fait d'avoir un entourage aidant en cas de difficultés personnelles ou familiales se révèle être un facteur de protection favorable à une meilleure santé générale. Le fait d'avoir subi des mauvais traitements et négligences lourdes pèse négativement sur la qualité de vie adulte, sur la santé de façon globale, surtout physique et mentale et l'estime de soi. L'existence de problèmes psychiques et comportementaux handicape les parcours scolaires et va retarder l'accès à la vie professionnelle. C'est surtout la persistance ou non des problèmes de santé mentale entre les premières années du placement et la fin de l'adolescence qui est décisive dans cette phase critique de transition. Pour 4/10 jeunes, on trouve des problèmes de santé mentale. **Diplôme** : 40 % ont quitté le cursus scolaire sans diplôme, la proportion des diplômés de niveau baccalauréat ou plus est deux fois moins élevée, en revanche, la proportion de ceux ayant un diplôme technique ou professionnel diffère peu de la population générale. Un quart de ces diplômés ont été obtenus grâce à la prolongation des prises en charge au-delà de 18 ans. **Score d'insertion générale** : il permet de classer les sujets en trois groupes : 31 personnes ont un score bas, l'insertion est qualifiée de précaire ou défailante ; 37 ont des scores moyens, insertion bonne ou satisfaisante ; 35 score élevé, insertion très satisfaisante. 3 composantes ont un rôle propre dans la constitution du score global : la vie professionnelle, la vie relationnelle et le score psychosocial. Les sujets dont le placement a été le plus long présentent de meilleurs scores de santé physique et de santé perçue par rapport aux autres restés moins longtemps. Sur le plan de leur insertion générale, la majorité des anciens placés en village d'enfants présentent à un âge moyen de 36,5 ans une insertion sociale et professionnelle satisfaisante et ne se distinguent pas fondamentalement des portraits des concitoyens de leur âge. A la *sortie de prise en charge* difficulté de l'accès au logement. Dès le 2<sup>ème</sup> logement après la sortie, l'indépendance résidentielle est acquise par 61 % des jeunes. Un jeune sur 6 n'a toutefois pas encore de logement autonome, surtout parmi les hommes, et ceci quelle que soit la tranche d'âge au moment de l'enquête. C'est vers l'âge de 24-25 ans que les deux tiers des jeunes ont acquis leur indépendance matérielle et un logement autonome. 94 % des femmes vivent en couple avant l'âge de 25 ans (dont 56 % avant 20 ans), cette proportion n'est que de 50 % pour les hommes.

#### 14. FRECHON I., Les politiques sociales à l'égard des enfants en danger. Trajectoires des prises en charge par la protection de l'enfance dans deux départements d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans, Rapport final remis à la MIRE, 2009.

- **Type de recherche** : Rapport issu de la première partie de la recherche ELAP financée par l'INED et le CNRS. Méthode biographique.
- **Objectifs** : Analyse des parcours de prises en charge selon le sexe de l'individu pour étudier les différences dans les parcours des garçons et des filles.

- **Méthodologie** : Etude réalisée sur deux départements français : reconstitution complète des trajectoires de prises en charge d'une cohorte de jeunes ayant atteint 21 ans à l'aide de fiches de type « âge/événement », et discours des intervenants sociaux en charge des jeunes.
- **Echantillon** : Tous les jeunes âgés de 21 ans et ayant connu au moins une prise en charge physique au cours de leur vie. A partir des dossiers de l'ASE et/ou du tribunal pour enfant sur deux départements. 809 trajectoires reconstituées et 32 acteurs sociaux rencontrés.
- **Conclusions et résultats** : *Type de mesure* : les enfants rentrant très jeunes en protection sont davantage directement placés que les enfants entre 6 et 14 ans pour lesquels une mesure en milieu ouvert précède régulièrement le placement. *Motifs de placement* : 1/3 des enfants sont placés pour la première fois en raison de conditions d'éducation défailtantes. Il n'y a pas de différence entre les sexes. 22 % du premier placement des filles sont motivés par des violences physiques contre 12 % pour les garçons. *Caractéristiques filles/garçons* : Les filles entrent plus en protection pour des raisons de maltraitances et ceci qu'elle qu'en soit sa forme : 44 % contre 27 % pour les garçons. *Mal-être* : 19 % des enfants placés au moins une fois en protection de l'enfance ont commis au moins une infraction ou tentative d'infraction. Plus fréquemment chez les garçons (28 %) que les filles (8 %). Autres types de mal-être : fugue, tentative de suicide, hospitalisation en psychiatrie, maternité/paternité en cours de prise en charge (14 % pour les filles), toxicomanie, problèmes alimentaires, prostitution. L'expression du mal-être des filles est davantage traduite par des problèmes de comportement centrés sur le corps. Garçons plutôt violences envers les autres ou les biens. Les filles arrivent un peu plus tard que les garçons en protection de l'enfance et elles sont davantage placées directement (sans mesure préventive qui précède). 21 % des jeunes sont sortis le jour ou le mois de leurs 18 ans. Réponses institutionnelles ne sont pas basées sur le sexe, mais sur les comportements et les maltraitances connues par les enfants. Un quart des jeunes a révélé au moins une forme de maltraitance au cours de la prise en charge. Les filles ont tendance à révéler bien plus de maltraitances que les garçons (34 % vs 16 %). Surreprésentation des garçons dans la population placée. Les filles entrent rarement à cause de violences sexuelles mais celles-ci sont principalement révélées une fois l'enfant protégé (25 % des filles et 12 % des garçons). *Situation familiale* : Les enfants sont issus de fratries nombreuses (4 en moyenne). Près d'un quart des jeunes protégés sont orphelins d'au moins l'un des deux parents ou bien n'ont pas été reconnus par leur père (filles protégées sont proportionnellement plus orphelines de père que les garçons : 12 % contre 7 %). 80 % des jeunes sortent du dispositif en ayant des liens avec au moins l'un des deux parents. Un jeune sur 5 sort du système en n'ayant aucun lien avec ses deux parents. Le passé difficile des parents est noté dans près de 13 % des dossiers. Dans 7,5 % des cas, il s'agit de parents anciennement placés. *Place du genre dans les discours des professionnels* : le premier résultat traduit le fonctionnement d'une institution dont l'organisation n'a pas pour vocation d'opérer un traitement différencié selon le sexe des enfants (les travailleurs sociaux étaient étonnés ou inquiets de la question et ne pouvaient pas y répondre). Un jeune agressif présentant des problèmes de comportement de l'ordre de la délinquance aura moins de chance d'être placé en famille d'accueil. Ce n'est donc pas à première vue le sexe qui détermine tel ou tel type de placement mais le comportement. De plus, les problématiques des jeunes sont tellement sexuées à l'adolescence que les groupes deviennent petit à petit non mixtes.

15. POTIN E., 2009, *Vivre un parcours de placement. Un champ des possibles pour l'enfant, les parents et la famille d'accueil*, in *SEJED*, n°8 ; *Enfants en danger. Enfants protégés. Enfants sécurisés ? Parcours de (dé)placement(s) des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance*, Thèse de doctorat, 2009 ; *Enfants placés, déplacés, replacés, Parcours en protection de l'enfance*, 2012, Erès, Paris.

- **Type de recherche** : Recherche commanditée par le conseil général du Finistère et qui a donné lieu à une thèse de sociologie puis un ouvrage.
- **Objectifs** : Mieux connaître les parcours de prise en charge des enfants qui sont confiés au conseil général du Finistère dans un cadre administratif ou judiciaire.
- **Méthodologie** : Enquête quantitative (analyse statistique des dossiers consignés à l'ASE pour évaluer le contenu des parcours) et qualitative (entretiens biographiques auprès des différents acteurs familiaux enfants et parents, et professionnels de l'ASE).
- **Echantillon** : Enquête réalisée en deux temps : examen de 350 dossiers de l'aide sociale à l'enfance (soit le 1/6 des dossiers en cours de prise en charge en juin 2006 et des dossiers « radiés » au cours de l'année 2005 : échantillon représentatif) : utilisation d'une grille de lecture avec quatre parties (situation familiale actuelle, situation actuelle du jeune, parcours général de placement, parcours détaillé par lieu de placement) ; reconstitution de 18 trajectoires de placement à partir d'entretiens auprès d'une cinquantaine d'acteurs (jeunes, parents et professionnels du champ de la protection de l'enfance).
- **Conclusions et résultats** : *Analyse de dossiers* : 55 % de garçons et 45 % de filles. 48 % des enfants placés à moins de 6 ans contre 11 % à 16 ans et plus. *Configurations familiales* : Huit familles sur dix ne correspondent pas à la « forme traditionnelle de la famille » dans la population étudiée. Le taux de séparation des parents de l'enfant placé dépasse les 80 %. La fratrie : 5 enfants sur 6 ont au moins un frère ou une sœur et seulement un enfant placé sur deux a au moins un membre de la fratrie placé avec lui. Orphelins : 13,2 % des enfants placés sont orphelins de père ou de mère soit 5 fois plus que les taux nationaux. *Conditions sociales et économiques de la vie familiale* : emploi et qualification des parents : surreprésentation de la catégorie ouvrier/employé et des sans profession. Le manque ou le peu de qualification est doublé de formes d'emploi instables et d'une santé physique et/ou psychique fragile (70 % des mères et 17 % des pères n'ont pas de profession ; 11 % des mères et 42,5 % des pères ont un emploi stable en CDI). Ressources économiques du ménage (nombre de répondants faible) : revenus très faibles, nombre de bénéficiaires de RMI et AAH très important, part très importante de prestations sociales. *Causes du placement* : 1<sup>ère</sup> raison de placement : carences parentales, mauvaise prise en charge, incapacité éducative. 2<sup>ème</sup> raison : absence d'un ou des deux parents. 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> position : problème de santé physique ou psychique, et bien loin derrière 4,5 % des motifs de placements viennent de faits de maltraitements ou suspicion. *Lieu d'accueil* : près de 3 enfants sur 4 chez les moins de 12 ans sont placés en famille d'accueil. Chez les 12-16 ans, les proportions entre familles d'accueil et établissement sont quasi identiques et c'est après 16 ans que plus de 3 jeunes sur 4 sont placés en établissement. La durée du premier placement est liée au choix lors de l'orientation : 70 % des enfants placés dans un lieu d'accueil relais y séjournent moins d'un an alors que parmi ceux pour qui l'orientation a été adaptée à la situation, ils sont 45 % à y séjourner un an ou

plus. *Type de mesure* : 28 % d'accueil provisoire, 70 % des mesures en assistance éducative. *Motifs de sortie* : ils sont différents entre les résultats obtenus à la fin du 1<sup>er</sup> lieu de placement et ceux obtenus à la fin du 2<sup>nd</sup> ou du 3<sup>ème</sup> (augmentation des sorties justifiées par le comportement du jeune, baisse des modalités « évolution favorable de la situation familiale » et « fin de la mesure de placement »). *Analyse des 18 récits de placements* : la problématique de la gestion de l'éloignement et du maintien des liens parent/enfant est fonction des ressources économiques et sociales dont disposent les parents. Trois types de parcours de placement sont repérés : les enfants placés qui représentent 36 % de l'ensemble des jeunes (continuité et durée, placés jeunes, lieu de placement familial, liens forts avec la famille d'accueil et placement vécu comme positif) : parenté élective ; les enfants déplacés représentent 19 % (plusieurs lieux d'accueil mais pas de retour au domicile familial, peu d'investissement de la part de l'enfant dans son placement, relations non pérennes, déterritorialisation de soi) : rapport à l'histoire présent comme si la séparation était toujours d'actualité. Colère dans le rapport au placement, difficulté d'acceptation du placement ; les enfants re-placés 29 % (plusieurs lieux de placement avec retours ponctuels au domicile parental, existe dans un entre-deux). Ceux ne correspondant pas aux critères ont été appelés les « pseudos placés » (13 %) : arrivée tardive, durée courte, peu de lieux de placement. Ils maîtrisent le mieux leur accueil et les raisons de celui-ci. La séparation familiale ne remet pas en cause la continuité familiale mais l'aménage. L'enfant sait qui est sa famille. La temporalité du parcours (âge au moment du placement et la durée du placement) ainsi que la continuité/discontinuité de la prise en charge (nombre de lieux d'accueil et de sortie/retour) sont les deux facteurs explicatifs principaux à partir desquels se répartissent les différents types de parcours.

## 16. GANNE C., BERGONNIER-DUPUY G., *Le devenir des enfants accueillis avec leur mère en centre maternel au cours de leurs premières années de vie, Rapport final, février 2011.*

- **Type de recherche** : Recherche proposée dans le cadre de l'appel d'offre ouvert de l'ONED. Méthode prospective biographique. Deux départements ont accepté de participer à la recherche, le Nord et les Hauts-de-Seine.
- **Objectifs** : Que deviennent les enfants ayant été accueillis en centre maternel avec leur mère au cours de leurs premières années de vie, lorsqu'ils atteignent l'âge de la scolarité en primaire ? L'objectif est de pouvoir analyser les parcours d'enfants dans une perspective écologique<sup>4</sup> et chronologique.
- **Méthodologie** : Deux études complémentaires ont été effectuées. La première étude portant sur 260 dossiers des services de l'ASE a permis de décrire les caractéristiques des familles accueillies en centre maternel, le déroulement des séjours et les conditions de sortie. La deuxième est une enquête par questionnaire auprès de 66 femmes retrouvées, mise en place pour appréhender les trajectoires des mères et des enfants pour les conditions matérielles de vie, la santé, la scolarité, la situation familiale et les mesures de protection de

---

4 Selon les auteurs, « s'inscrire dans une approche écologique du devenir revient finalement à intégrer les deux questions en se demandant : « Comment interagissent les différents facteurs explicatifs possibles (individuels et structurels) dans la construction du parcours du ou des individus observés ? Poser la question en ces termes amène à abandonner l'idée d'identifier nettement des facteurs endogènes et exogènes », p.17.

l'enfance. Cela a permis de reconstituer environ 200 trajectoires après la sortie d'un centre maternel.

- **Echantillon** : Critères d'inclusion : les familles sorties d'un centre maternel en 2002 ou 2003 dans les deux départements, soit 315 familles au total : 260 ont pu être incluses dans l'étude sur dossier et 66 dans l'étude par questionnaire.
- **Conclusions et résultats** : *Caractéristiques familiales* : elles se distinguent entre les deux départements. Pour les mères, dans les Hauts-de-Seine, les migrantes représentent 56 % des femmes accueillies, alors qu'elles ne représentent que 10 % des accueillies dans le Nord. Les mineures représentent 18 % dans le Nord des femmes accueillies contre 10 % dans les Hauts-de-Seine. Une part importante des mères accueillies a connu les services de protection de l'enfance durant leur enfance ou adolescence, pour 45,38 %. Les violences intrafamiliales dans l'enfance sont mentionnées dans plus du tiers de l'ensemble des dossiers consultés (34,62 %). Plus du quart de l'ensemble des femmes a vécu des violences conjugales : 27,69 % des femmes. *Santé* : 33 % des dossiers relatent un problème de santé ou un handicap chez les femmes accueillies. 63 % des enfants sont accueillis au plus tard à l'âge de trois mois. 13,77 % des enfants ont fait l'objet d'une mesure de protection. *Conditions de sortie* : 28,4 % des familles accueillies quittent le centre maternel pour intégrer un logement autonome. 21,15 % mettent fin au séjour, retournent dans la famille ou s'installent avec un compagnon, etc. Le placement de l'enfant accueilli constitue le motif de la sortie de 8,4 % des familles accueillies. L'analyse de correspondances multiples a permis de dégager trois groupes de femmes : les femmes adultes cumulant des difficultés psychosociales, plus souvent accueillies dans le Nord ; les jeunes femmes encore mineures ou majeures en difficultés familiales prises en charge dans les deux départements ; et des migrantes adultes plutôt prises en charge dans les Hauts-de-Seine dont les parcours sont moins connus. *Analyse globale des trajectoires* : environ une trajectoire sur 5 correspond à une trajectoire stable en logement HLM. Dans les Hauts-de-Seine, nous observons très peu de mesures de protection de l'enfance ultérieures. Lorsqu'elles existent, elles prennent surtout la forme de parcours complexes. Les enfants des mères ayant connu un parcours migratoire dans l'enfance ou l'adolescence sont particulièrement concernés. Dans le Nord, 39 % des enfants ont fait l'objet d'un placement judiciaire après le centre maternel. *L'enquête par questionnaire* : la majeure partie des familles rencontrées durant l'enquête dispose d'un logement autonome. Au niveau de l'emploi, près de la moitié des femmes rencontrées a une activité professionnelle ; les emplois occupés sont pour la plupart des emplois de service peu qualifiés. *Scolarité* : un tiers des enfants a connu une trajectoire scolaire stable, sans autre changement ; un tiers a connu une trajectoire intermédiaire (au moins un changement d'école) ; un tiers a connu une trajectoire instable avec plus d'une école pour deux années de scolarité. Le quart des enfants a déjà redoublé au moins une fois au cours de sa scolarité. Bien-être subjectif des mères : les trois variables ayant un lien statistiquement significatif avec l'évaluation subjective de la mère sont la situation résidentielle actuelle, les revenus de la famille et le lieu de résidence de l'enfant. Bien-être subjectif des enfants évalué par les mères : globalement les mères évaluent que le bien-être subjectif de leurs enfants est légèrement supérieur au leur, en particulier dans le Nord ; les situations évaluées le plus négativement par les mères pour elles-mêmes et leurs enfants concernent les situations d'accueil chez les grands parents paternels ou le père. Bien-être subjectif des mères et des enfants cinq ans auparavant : la plupart des enquêtées évalue sa vie actuelle comme plus

enviable que cinq ans auparavant. Elles ne sont que 9 à considérer leur situation actuelle comme moins satisfaisante. Les femmes adultes en grandes difficultés psychosociales (1<sup>er</sup> groupe) connaissent souvent les services sociaux depuis leur propre enfance. Les suivis sont multiples, les trajectoires instables, les conditions de sortie sont déterminantes. Les placements des enfants sont longs après la sortie du centre maternel. 2<sup>ème</sup> groupe : les enfants de ces jeunes femmes (plus jeunes) sont davantage placés au moment de la sortie (jusqu'à 30 % dans le Nord). Malgré tout, les situations évoluent favorablement dans le temps. 3<sup>ème</sup> groupe : l'hébergement est le problème principal pour ces femmes migrantes. Les enfants sont confrontés à une instabilité résidentielle et des conditions de vie difficiles.

## Synthèse par recherche - Québec

---

17. GOYETTE M., *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*, Thèse de Doctorat, Ecole de service social, Faculté des sciences sociales, Université Laval Québec, 2006 ; GOYETTE M., *Dynamiques relationnelles dans les transitions à la vie adulte de jeunes en difficulté*, in GOYETTE M., PONTBRIAND A., BELLOT C., *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, 2011, Québec, Presses universitaires du Québec.

- **Type de recherche** : Enquête qualitative de type compréhensif. Analyse multidimensionnelle des réseaux sociaux : croisement de l'analyse des dimensions objectives sur la configuration des réseaux et l'analyse des dimensions subjectives, soit la manière dont l'acteur perçoit les supports que lui fournissent ses relations.
- **Objectifs** : Comprendre le rôle des relations sociales dans les transitions qui permettent le passage à la vie adulte de ces jeunes considérés comme victimes par certains, délinquants par d'autres. Comprendre comment se joue l'insertion au travers des relations sociales pour des jeunes en difficulté.
- **Méthodologie** : Plusieurs sources de données ont été utilisées : les données factuelles/contextuelles ont été colligées à partir des dossiers constitués par les intervenants de l'intervention pilote (sexe, âge, situation familiale et du ménage, niveau d'études atteint, etc.) ; le calendrier biographique (outil qui permet de collecter des informations sur la trajectoire familiale, résidentielle, l'histoire de placement, trajectoire scolaire, professionnelle depuis la naissance du jeune) qui permet d'avoir un point de référence visuel pendant la rencontre avec le jeune ; le questionnaire sur les réseaux qui permet de retracer l'ensemble des personnes (les « alters ») avec qui un « ego » est en contact dans divers contextes de vie ; l'entrevue de type récit de vie qui permet de prendre un temps de recul avec le jeune pour qu'il se raconte.
- **Echantillon** : 31 jeunes qui ont connu un placement et participé au PQJ (projet de qualification des jeunes) et ayant atteint la majorité légale : 14 filles et 17 garçons entre 18 et 20 ans. Ils ont tous connu une histoire de placement importante (au moins deux ans). Ils

n'avaient pas la possibilité de réintégrer leur milieu familial avant 16 ans et à la fin des services des centres jeunesse, ils n'avaient pas formulé de projet de scolarité, de formation ou professionnel. Ils manifestent de l'insécurité, ont une faible estime de soi et leur réseau social est faible.

- **Conclusions et résultats :** En ce qui concerne les placements, les jeunes ont connu en moyenne 3,3 placements. 3 jeunes ont eu plus de 5 placements et 18 en ont eu au moins 3. L'âge moyen au premier placement est de 10 ans et les deux tiers des premiers placements ont eu lieu à 12 ans ou moins. 21 jeunes sont locataires de leur logement, alors que 2 jeunes sont pris en charge par les centres jeunesse et le quart des jeunes habite chez les parents. Les deux tiers des filles habitent avec un conjoint. 58 % des jeunes sortent avec une personne au sens amoureux, davantage les filles que les garçons. 21 jeunes ne vont plus à l'école et 10 suivent encore une scolarité. *Portrait descriptif des réseaux relationnels des jeunes :* parmi l'ensemble des *alters* étudiés (personnes avec qui Ego est en contact), 56 % sont des amis d'Ego, 21 % sont des membres de la famille et 11 % sont des intervenants de différents milieux. La majorité des *alters* se situe dans la même tranche d'âge que les Ego. Les filles rencontrent les *alters* plus souvent par l'entremise d'une troisième personne et dans un contexte d'intervention alors que les garçons plutôt dans un contexte de travail et dans leur famille. Les filles ont une sociabilité un peu moins durable que les garçons. De manière globale, 62 % des relations des jeunes rencontrés sont considérées fortes (les *alters* importants), 26 % des liens faibles (relation récente et fréquence de contacts élevée), et 11 % des liens intermédiaires (intervenants). Les garçons ont significativement plus de liens forts que les filles. Les garçons ont des réseaux plus propices à l'insertion et au soutien, notamment professionnel et résidentiel. Leur réseau est caractérisé par l'ancienneté des relations et des liens familiaux. Les réseaux des filles recèlent moins de ressources de soutien. La majorité d'entre elles (57 %) n'a pas de parent dans leur réseau. Il y a une présence accrue de garçons dans leur réseau et elles entretiennent des relations plus récentes. Les filles représentent une situation où elles apparaissent plus captives de leur réseau qui est dominé par une seule personne. Les réseaux des jeunes sont composés en moyenne de 14 personnes, mais ils n'ont pas tous la même importance. Les jeunes ont trouvé un emploi par eux-mêmes dans 45 % des cas et par leur réseau dans 56 %. Le fait de se trouver un emploi par soi-même et de surcroît par hasard ne favoriserait pas le maintien en emploi. *L'action du soutien et le rapport du jeune au soutien :* les soutiens peuvent être inhibiteurs (l'acteur du soutien garde le contrôle et ne permet pas la transition puisque la situation du jeune dépend de ce soutien), vecteurs (action qui tient à soutenir le jeune en le propulsant dans ses démarches vers une transition) ou passeurs (action qui tend à prendre en compte le jeune plutôt que de le prendre en charge dans une perspective accompagnatrice de concrétisation du projet de soutien). Trois figures du rapport du jeune à son réseau ont été distinguées : une figure de dépendance lorsque le jeune incarne à l'égard de son réseau et des soutiens; une dynamique d'indépendance du jeune dans son rapport à ses soutiens contribue à le placer dans un cadre où il ignore les soutiens qu'il a, pour organiser de lui-même son émancipation ; une dynamique d'interdépendance consacre la réciprocité des échanges entre le jeune et ses soutiens. Le jeune pense son projet en lien avec son réseau et non seul, car il a développé sa capacité réflexive. Certains acteurs sont davantage présents dans certaines transitions : par exemple les parents dans la sphère du logement en offrant un soutien matériel, tandis qu'ils sont moins souteneurs dans la transition professionnelle et familiale. *Pour l'intervention sociale :* il est nécessaire de mettre

des ressources dans le réseau du jeune, mais des ressources de qualité. Dans cette perspective générale de la constitution de l'interdépendance chez les jeunes qui quittent un placement en centre jeunesse, il faut certainement retenir que l'intervention doit reposer sur la construction d'un lien fort avec le jeune, afin que les intervenants deviennent des personnes significatives et qu'ils demeurent présents pendant une longue période pour entretenir des liens durables.

**18. GOYETTE M., ROYER M.-N., NOËL V., CHÉNIER G., *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome des jeunes des centres jeunesse du Québec, Rapport final d'évaluation soumis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec, mai 2007 ; GOYETTE M., ROYER M.-N., *Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion, Sociétés et Jeunes en difficulté, n°8, automne 2009.****

- **Type de recherche** : Le projet qualification des jeunes (PQJ) est un projet-pilote implanté par l'Association des centres jeunesse du Québec dans quatre régions. Il s'intéresse aux dimensions liées à la transition à la vie adulte sur une longue période de temps (de 16 ans à 19 ans). Chaque éducateur assure le suivi de 10 jeunes.
- **Objectifs** : Prévenir la marginalisation des jeunes usagers des centres jeunesse. Préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participant au projet ; insérer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante au moment où ils atteignent la majorité et développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse.
- **Méthodologie** : Etude longitudinale qui suit l'évolution des 80 jeunes participants (33 filles et 47 garçons) et compare ces résultats à l'analyse du point de vue des intervenants et de la documentation. La situation des jeunes participants du PQJ est également comparée à celle d'un groupe témoin de jeunes de la population générale. Un protocole d'évaluation a été mis en place pour chacun des jeunes, afin d'obtenir un portrait de chacun des participants, ce dernier servant à guider l'intervention. Pour ce faire, deux outils d'évaluation ont été utilisés : le « portrait synthèse du jeune et de sa famille », outil d'évaluation de la situation psychosociale qui permet de regrouper l'ensemble de l'histoire du jeune et sa famille, et le « ACLSA » qui évalue les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers l'autonomie (tâches de la vie quotidienne, le logement et les ressources communautaires, la gestion financière, la capacité de prendre soin de soi, les relations sociales et les habitudes scolaires et de travail). Une grille d'évaluation de la sévérité du profil et une grille d'évaluation des dispositions personnelles sont utilisées : sur une échelle de 0 à 2 (0 le jeune a un réseau limité, 2 le jeune n'a pas de réseau significatif), plus le score est élevé, plus le profil du jeune est sévère. La démarche de recherche s'appuie sur une méthodologie qualitative et quantitative sur l'analyse de cas multiples. Outils de collecte de données : données contextuelles provenant des dossiers des jeunes, calendrier biographique (informations sur la trajectoire familiale, résidentielle, histoire du placement, trajectoire scolaire, professionnelle depuis la naissance du jeune), questionnaire sur les réseaux sociaux (construction de l'insertion socioprofessionnelle et évolution des réseaux sociaux), entrevues

de type récit de vie (documenter l'évolution de la situation du jeune au travers de plusieurs sphères de vie, relations sociales). Des entrevues semi-structurées ont également été réalisées auprès de l'ensemble des intervenants PQJ qui ont assuré le suivi des jeunes durant l'intervention.

- **Echantillon** : 80 jeunes participants entre 16 et 19 ans : 33 filles et 47 garçons. 61 jeunes ont été rencontrés au moins une fois, pour 75 des 80 jeunes, les données sont complètes aux deux temps de mesure.
- **Conclusions et résultats** : Les processus vers l'insertion dans laquelle s'engage le jeune peut être de deux ordres : l'errance constructive qui illustre une mise en mouvement du jeune dans ses projets vers l'insertion dans au moins deux des trois axes du PQJ et l'errance vulnérabilisante qui illustre une situation de blocage ou de régression vers l'atteinte des objectifs du PQJ par rapport à au moins deux des trois axes. Six modèles types se dégagent et rendent ainsi possible l'évaluation des retombées du PQJ sur le jeune en termes de trajectoire vers l'insertion. Premièrement, la dépendance vulnérabilisante se fonde sur la présence d'une relation de dépendance envers un acteur inhibiteur qui domine l'espace relationnel des jeunes. La relation est importante pour eux, mais elle fait obstacle à leur insertion. Deuxièmement, l'indépendance vulnérabilisante est le fait de jeunes qui entretiennent une relation utilitaire avec leur intervenant et/ou l'ensemble des acteurs de leur réseau. Ils n'admettent pas le côté vulnérabilisant de leur mode de vie, souvent empreint de délits et de consommation de drogues. Troisièmement, l'interdépendance vulnérabilisante (plutôt rare) est celle dans laquelle les jeunes ont dans leur réseau au moins un acteur qui les soutient sans nécessairement les prendre en charge, et avec qui il y a une certaine forme de réciprocité dans la relation. Quatrièmement, l'indépendance constructive s'observe lorsque les jeunes ont suffisamment d'habiletés personnelles qui leur permettent de se maintenir tout en ne manifestant pas beaucoup d'intérêt pour les soutiens qui leur sont offerts. Cinquièmement, la dépendance constructive signifie que les jeunes ont besoin d'un support important, voire d'une béquille et d'une prise en charge par des acteurs de leur réseau pour cheminer vers l'insertion. Sixièmement, l'interdépendance constructive est le modèle le plus susceptible de mener les jeunes vers une insertion positive et durable. Il s'agit du modèle de réussite par excellence, mais constitue aussi un idéal compte tenu du profil des jeunes enquêtés. 4 figures de trajectoire sont observées. La trajectoire ascendante et constructive (48 % des jeunes) concerne les jeunes au profil très sombre au départ qui ont réussi, suite au programme d'intervention, à se stabiliser dans leur nouvelle vie d'adulte. Ce sont les jeunes pour qui l'intervention PQJ a été la plus profitable. La trajectoire stable et constructive (8 % des jeunes) est celle des jeunes qui s'inscrivent dans un projet constructif dès le début du programme d'intervention et qui se maintiennent en errance constructive à travers l'ensemble de la période étudiée. Ce sont des jeunes qui avaient au départ moins de problèmes personnels que les autres et qui étaient moins isolés socialement. La trajectoire stable et vulnérabilisante (16 %) correspond à celle des jeunes maintenus dans un processus vulnérabilisant tout au long de la période d'intervention étudiée. Ils ne s'impliquent pas dans l'intervention et entretiennent généralement une dynamique relationnelle d'indépendance par rapport à leur intervenant. Ils ont des réseaux de contacts inhibiteurs, dont la plupart sont des réseaux délinquants. La trajectoire descendante et vulnérabilisante (27 %) concerne les jeunes dont la situation s'est dégradée entre les deux moments d'observation. L'absence de réseau soutenant est caractéristique chez ces jeunes. Outre la présence de réseaux d'amis

inhibiteurs, ces jeunes sont engagés dans des relations affectives qui, malheureusement, sont des relations de dépendance aux retombées inhibitrices sur leur insertion, notamment avec des conjoints ou des parents. *L'autonomie résidentielle* : parmi les 43 jeunes qui ont quitté les centres jeunesse, 18 sont en logement autonome, dont la moitié habite avec leur conjoint et l'autre moitié habite seul. 12 sont retournés vivre chez leurs parents. 8 jeunes habitent chez un autre adulte que les parents. 5 jeunes ont une situation particulière : sans domicile fixe, hôpital, prison. Au cours de l'intervention PQJ, les jeunes ont effectué en moyenne 5,4 déplacements résidentiels. *La qualification* : les jeunes sont davantage insérés dans un projet de qualification au Temps6 (première vague de collecte) qu'au Temps7 (analyse de l'ensemble des données). Le niveau de qualification au terme du T7 est majoritairement très faible : seulement 3 jeunes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, la grande majorité ayant un parcours scolaire intermittent. 1/3 des jeunes sont en emploi, mais la majorité a déjà connu une expérience de travail. Les emplois occupés sont des emplois qui requièrent peu de qualification et donc apportent un salaire faible. Les emplois trouvés à l'aide d'un membre du réseau social du jeune sont davantage maintenus et appréciés que ceux trouvés par les jeunes eux-mêmes. Les principaux facteurs d'inactivité (36 jeunes) sont la grossesse, les troubles mentaux, la déficience intellectuelle, les addictions et pour certains l'absence de désir de travailler. *La construction des réseaux sociaux* : ils comptent en moyenne 16 personnes dont 4 sont considérées par les jeunes comme importantes. Les acteurs les plus importants dans le réseau des jeunes au T6 sont les intervenants (40 %) et particulièrement l'intervenant PQJ (36 %) suivi des parents des jeunes (20 %). La quasi totalité des jeunes qui a un réseau supportant au T7 (27/28) se situe en errance constructive, alors que la quasi totalité des jeunes en errance vulnérabilisante (27/28) a un réseau dont l'action est inhibitrice, neutre ou inconnue. Agir sur les dynamiques d'insertion de manière multidimensionnelle exige un travail sur divers aspects de la vie du jeune et l'intervention est d'autant plus propice à l'expérimentation sociale qu'elle ne se cantonne pas à la qualification. Dans cette perspective, il est certain que favoriser la stabilité résidentielle avant toute chose est un gage de succès du processus engendré par la fin de la prise en charge du jeune.

**19. GOYETTE M., MANN-FEDER V, et al., Jeunes femmes à risque de maternité précoce et jeunes femmes enceintes ou mères issues des centres de jeunesse : leur profil, leur devenir et les pistes d'intervention en vue de soutenir leur passage à la vie adulte, Rapport présenté au centre national de prévention du crime, février 2009.**

- **Type de recherche** : Elle s'inscrit dans le projet de recherche « Soutien à la vie autonome : le développement d'outils d'intervention et de recherches visant la préparation à la vie autonome et le soutien à la sortie des jeunes recevant des services de centres jeunesse du Québec », financé par le Conseil national de prévention du crime. Etude qualitative exploratoire d'abord, menée auprès d'informateurs clés détenant une expertise en lien avec l'insertion sociale de jeunes filles à risque de maternité précoce, enceintes ou mères dans la région métropolitaine de Montréal.
- **Objectifs** : Mieux comprendre les blocages et les soutiens à l'insertion sociale des jeunes filles à risque de maternité précoce et de jeunes filles enceintes ou mères, en particulier dans le cas de celles qui ont connu un placement ou un suivi par les centres jeunesse. Dégager des

pistes d'intervention pour mieux intervenir auprès de ces jeunes au moment du passage à la vie adulte.

- **Méthodologie :** Des informateurs clés ont été rencontrés individuellement pour un entretien semi-dirigé. Les thèmes abordés étaient : la situation générale des jeunes filles à risque de maternité précoce, enceintes ou mères en regard de l'emploi, de la scolarisation, de la parentalité et du parcours résidentiel ; la situation particulière de ces jeunes filles qui quittent les services des centres jeunesse vers l'âge adulte ; la particularité de la transition à la vie adulte en contexte de maternité précoce ; et finalement, l'intervention auprès des jeunes filles, en particulier concernant celles qui ont été suivies par les centres jeunesse. Le traitement et l'analyse des données ont été faits par le biais du logiciel NVivo, à partir d'une codification ouverte comportant 4 thèmes généraux : les trajectoires de passage à la vie adulte ; le vécu de la maternité et les représentations de la grossesse ; l'aspect relationnel de l'insertion ; les conceptions de l'accomplissement adulte ; les préoccupations d'intervention.
- **Echantillon :** Parmi les 22 informateurs clés rencontrés, 7 proviennent des milieux communautaires et publics de la région métropolitaine de Montréal œuvrant auprès des jeunes filles enceintes ou mères. Les 15 autres proviennent des centres jeunesse, dont 7 du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire et 8 du centre de la jeunesse et de la famille de Batshaw. Les intervenants de centre jeunesse rencontrés avaient une expertise particulière auprès des jeunes filles et/ou auprès des jeunes en transition vers la vie autonome.
- **Conclusions et résultats :** Les jeunes femmes tombent le plus souvent enceintes par insouciance. La grossesse, généralement non planifiée, se transforme donc rapidement en projet de vie. La parentalité semble souvent perçue comme une voie d'émancipation, dans une perspective pratique tout comme dans une perspective symbolique. Les informateurs clés insistent plutôt sur la dimension symbolique de la maternité comme stratégie d'émancipation, plusieurs jeunes filles devenant manifestement mères pour acquérir le statut d'adulte. À l'origine de la grossesse se trouve aussi la quête relationnelle des jeunes mères en difficulté. Les informateurs évoquent trois grands blocages à l'insertion sociale des jeunes mères en difficulté : blocages structurels (difficultés de concilier vie familiale et études) ; difficultés sociales chroniques et précarité sociale persistante ; manque de soutien social et dynamiques relationnelles conflictuelles. Le réseau social des jeunes mères n'est donc pas composé dans la plupart des cas de personnes sur lesquelles elles peuvent compter. Les dynamiques de soutien sont soit instables, soit inexistantes ou vulnérabilisantes. La sortie du milieu de placement correspond souvent à une insertion dans un milieu vulnérabilisant. La maternité produit deux types d'impact sur le parcours d'insertion sociale des jeunes mères. La maternité enfermement : certains soulignent l'impact négatif sur l'insertion. Le désir et les possibilités réelles de se mettre en projet d'emploi ou de prévoir un retour aux études sont grandement limités pour les jeunes filles. Pour celles suivies en centre jeunesse, l'arrivée d'une grossesse précoce vient parfois entraver le processus de réinsertion entrepris par les intervenants qui ont souvent peu de temps pour préparer les jeunes à la fin de la prise en charge. En revanche, l'insertion résidentielle est parfois favorisée pendant cette période transitoire en raison de l'émancipation financière rendue possible par la maternité. La maternité insertion : pour certains informateurs clés, l'investissement dans le projet de famille reste souvent la seule

opportunité d'insertion valorisante aux yeux des jeunes mères qui ont connu des échecs importants dans le système scolaire. Celles-ci proviennent souvent de milieux où la carrière maternelle est valorisée et envisagent ainsi difficilement d'autres voies d'insertion. La maternité peut parfois provoquer un déclic, un point tournant dans la trajectoire d'insertion sociale. La transition à l'âge adulte engendre beaucoup d'insécurité et de peur chez plusieurs jeunes filles. Les répondants associent principalement la peur engendrée par la perspective de la sortie à la peur de se trouver subitement sans soutien, sans personnes vers qui se tourner en cas de besoin. Des recommandations sont formulées à partir du regard que les informateurs clés posent sur l'insertion sociale et le passage à la vie adulte des jeunes femmes à risque de maternité précoce : permettre une préparation à la vie autonome qui se centre essentiellement autour de la mise en projet (créer des possibilités d'expérimentation pour les jeunes au niveau du logement, du travail, etc.) ; travailler sur les habiletés sociales, parentales et de vie autonome ; favoriser le développement personnel et l'estime de soi (espace de discussion pour échanger sur le vécu de la maternité, faire de la prévention des méfaits de la violence conjugale et de la prostitution) ; favoriser les interventions qui encouragent la mise en réseau des jeunes (mise en réseau avec les figures de soutien de leur entourage).

## 20. TURCOTTE M.-E., BELLOT C., *Vers une meilleure compréhension de la contribution des services sociaux à l'insertion sociale des jeunes adultes en difficulté, Sociétés et jeunesse en difficulté, n°8, automne 2009.*

- **Type de recherche** : Enquête exploratoire pluridisciplinaire.
- **Objectifs** : Essayer de répondre aux questions suivantes : quelles sont les trajectoires d'insertion sociale des jeunes adultes ayant vécu un placement en milieu substitut ? Quels sont les rapports de ces jeunes aux services sociaux ? Quelle est la contribution des services sociaux à l'insertion sociale de ces jeunes adultes issus des milieux substitués ?
- **Méthodologie** : Les jeunes sont d'abord approchés par un intervenant qu'ils connaissent déjà, puis contactés par téléphone par la responsable de l'étude pour un entretien. Guide d'entretien semi-dirigé.
- **Echantillon** : 10 jeunes adultes ayant fait l'objet d'un placement en Centre jeunesse sous le couvert de la loi sur la protection de la jeunesse. Critères d'inclusion : être âgé de 18 à 22 ans, avoir été placé en milieu substitut pour une période d'au moins six mois, avoir quitté le milieu substitut depuis une période d'au moins un mois, ne pas présenter de barrières excessives à la compréhension ni à l'expression orale de la langue française.
- **Conclusions et résultats** : Une typologie du rapport aux services sociaux a été construite (emprunt à Martin Goyette) : la dépendance (ceux qui maintiennent une relation significative avec une ou plusieurs figures de soutien social qui s'avèrent indispensables à leur mise en mouvement vers l'insertion), l'indépendance (jeunes qui demeurent généralement à l'écart des figures de soutien ou qui y font appel uniquement dans une perspective de dépannage), l'interdépendance (investissement du jeune de concert avec ses soutiens, dans un rapport qui encourage son autonomisation). Au niveau des trajectoires, deux types ont été

distingués : les trajectoires constructives (8 jeunes sur 10) ou vulnérabilisantes (2 jeunes sur 10). La sortie comme expérience provisoire de « désinsertion » : une majorité des jeunes expérimente des reculs sur le plan de l'insertion dans les premiers mois qui suivent la sortie du milieu de placement. Il semble que le retrait subi de l'encadrement des centres jeunesse ait d'ailleurs pour effet de vulnérabiliser les jeunes. Une relation individualisée avec les services sociaux : le groupe des indépendants est composé de tous les garçons et d'une seule fille, tandis que les jeunes qui entretiennent un rapport de dépendance ou d'interdépendance sont uniquement des filles. La contribution des services sociaux à l'insertion des participants : il faut souligner que la moitié des jeunes qui suivent des trajectoires constructives d'insertion se trouvent aussi en rapport d'indépendance vis-à-vis des services sociaux. Il est donc tout à fait possible pour certains de ces jeunes de cheminer vers l'insertion sans s'appuyer sur les services sociaux. Les participants témoignent de toute façon du caractère aidant des services sociaux utilisés après leur départ des milieux substituts, même dans le cas des indépendants. Ces résultats ouvrent la voie vers une remise en question de la perspective fataliste selon laquelle les jeunes issus des milieux substituts s'engagent pour la plupart dans des trajectoires de désinsertion sociale au début de l'âge adulte. La typification des trajectoires d'insertion des participants à l'étude les place le plus souvent dans des cheminements constructifs qui témoignent de leur progression vers l'insertion sociale. Avant de linéariser leur parcours, les jeunes passent par une succession de reculs et d'avancées. Ainsi, s'il est vrai que les allers-retours ne sont pas toujours constructifs, ils le deviennent lorsqu'ils permettent aux jeunes de se créer un capital d'expériences susceptibles de renforcer leur cheminement vers l'insertion. Les stratégies d'insertion sociale des participants apparaissent typiquement différentes selon le genre : les jeunes hommes rencontrés, contrairement aux jeunes femmes, comptent rarement sur le soutien de professionnels de la relation d'aide pour s'insérer au début de l'âge adulte.

**21. CARIGNAN L., MOREAU J., MALO C., *Vivre en famille d'accueil jusqu'à mes 18 ans. Voir ou ne pas voir mes parents ?*, Québec, 2009, Presses de l'Université du Québec.**

- **Type de recherche** : Cette recherche est effectuée auprès des jeunes du Centre jeunesse de l'Outaouais. Elle a un volet quantitatif et qualitatif. L'approche théorique est celle de l'attachement et du développement de l'enfant et de l'adolescent. Elle se base aussi sur les courants théoriques sous-jacents à la planification permanente : la stabilité et la continuité des soins de l'enfant placé dans un milieu de vie, l'adaptation sociale et personnelle de l'enfant placé, la pertinence du maintien ou du non maintien des contacts avec les parents biologiques.
- **Objectifs** : Savoir si la trajectoire de placement des jeunes placés jusqu'à leur majorité a une influence sur leur adaptation sociale et personnelle, connaître l'impact du maintien ou du non maintien des contacts avec au moins l'un des deux parents biologiques sur leur adaptation sociale et personnelle, comprendre la perspective de ces jeunes concernant les avantages et inconvénients d'avoir des contacts ou non avec au moins un de leurs parents.
- **Méthodologie** : Elle a un volet quantitatif qui présente une description des caractéristiques, des données sociodémographiques et des conditions de vie actuelles des jeunes qui font l'objet de l'étude. Par la suite, une description et une analyse rétrospective de la trajectoire

de placement des jeunes placés est réalisée, afin d'examiner son influence ou non sur l'adaptation sociale et personnelle de ces jeunes. La qualité de l'adaptation sociale et personnelle des jeunes placés est évaluée à l'aide du questionnaire « mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois » (MASPAQ). De plus, une analyse comparative de l'adaptation sociale et personnelle est faite entre le groupe des jeunes qui n'ont plus de contacts avec leurs parents et le groupe des jeunes pour qui les contacts ont été maintenus. Cette recherche a aussi un volet qualitatif et présente les propos des jeunes, recueillis au cours d'une entrevue semi-structurée, sur leur perspective concernant les avantages et les inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts.

- **Echantillon :** Pour le volet quantitatif : 43 jeunes âgés de 10 à 18 ans placés en famille d'accueil, avec une grille d'analyse de dossier. Les dossiers sont sélectionnés à partir de l'ensemble des jeunes placés jusqu'à leur majorité dans une ressource de type familial des Centres jeunesse de l'Outaouais en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004. Critères d'inclusion : les jeunes sont placés depuis au moins deux ans. Pour l'analyse comparative de l'adaptation sociale en fonction des trajectoires de placement, l'échantillon est divisé en quatre groupes en fonction des facteurs suivants : précocité ou tardiveté du premier placement et stabilité ou instabilité des placements. Pour le volet qualitatif : 22 jeunes de 10 à 18 ans (10 n'ont pas de contacts avec leurs parents, 12 en ont) par entretiens semi-structurés.
- **Conclusions et résultats :** Le croisement de la variable « âge au premier placement » avec la variable « nombre d'adaptations vécues » permet d'identifier quatre profils de trajectoires : le placement précoce stable (20,9 %) qui représente le jeune qui a connu son premier placement à l'âge de 5 ans et moins et qui a eu à vivre par la suite une à trois adaptations ; le placement précoce instable (30,3 %) : premier placement à 5 ans et moins avec 4 adaptations et plus ; le placement tardif stable (25,6 %) : placement à plus de 5 ans avec une à trois adaptations ; le placement tardif instable (23,3 %) : premier placement à 5 ans avec 4 adaptations et plus. Parmi les 43 jeunes de l'étude, 14 n'ont plus de contact avec aucun de leurs parents biologiques et 29 en ont toujours. *Historique de placement :* L'âge au premier placement varie de la naissance à 14,9 ans. Les jeunes du groupe « contact » (ceux qui ont toujours des contacts avec leurs parents) ont fait l'objet de tentatives de réunification avec leur famille biologique significativement plus souvent que les jeunes du groupe non contact (ceux qui n'ont plus de contacts avec leurs parents). L'ensemble des jeunes a vécu au sein de plusieurs milieux d'accueil différents. *L'adaptation sociale et personnelle des jeunes :* aucune différence significative n'a été mesurée entre les jeunes du groupe « contact » et ceux du groupe « non contact » sur 58 des 72 variables mesurées par les échelles du MASPAQ. Des différences sont notées pour 14 variables. *Les avis des jeunes :* plusieurs jeunes du groupe « non contact » se montrent plutôt satisfaits de ne plus avoir de contact avec leurs parents biologiques pour différentes raisons : certains ne voient pas d'intérêt à maintenir des contacts, leurs parents étant peu significatifs à leurs yeux, alors que d'autres sont satisfaits de ne plus craindre la maltraitance dont ils ont été victimes. Les jeunes du groupe « non contact » ont connu leur première séparation plus tard que ceux du groupe « contact ». Ceux qui ont des contacts sont satisfaits de leurs contacts actuels. Certains des jeunes n'ayant plus de contact avec leur famille biologique éprouvent des sentiments de déception, de tristesse et d'autres sont insatisfaits de leurs contacts avec les parents. Les jeunes du groupe « non contact » sont significativement plus âgés que les jeunes du groupe « contact ». Il faut noter qu'en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse, les jeunes peuvent décider à l'âge de

14 ans de maintenir ou non des contacts avec leurs parents biologiques, ce qui peut expliquer ce constat.

## 22. GOYETTE M., MANN-FEDER V., TURCOTTE D, GRENIER S., *Parcours d'entrée dans la vie adulte et stratégies d'autonomisation : une lecture dynamique des trajectoires de jeunes autochtones suivis ou placés en protection de la jeunesse, Rapport des résultats de la collecte de données auprès des jeunes (Tome 2), juin 2010.*

- **Type de recherche** : Recherche qualitative de type longitudinal et biographique : deux temps de mesure pour étudier le parcours des jeunes autochtones<sup>5</sup>. L'étude s'est déroulée entre 2008 et 2010.
- **Objectifs** : Au travers des récits de vie, l'accent est mis sur les sources de motivation, les obstacles ou difficultés perçues, les éléments facilitants ainsi que le soutien du réseau dans les différentes transitions associées à l'entrée dans la vie adulte.
- **Méthodologie** : Méthode qualitative par entretiens de type longitudinal. Deux outils de collectes de données : dans un premier temps, les jeunes ont été appelés à compléter, avec l'intervieweur, un outil permettant la reconstitution de leur réseau social et de soutien. Dans un second temps, un entretien semi-dirigé de type récit de vie a été mené. 22 jeunes sur 31 ont été rencontrés une seconde fois dans un délai variant entre 8 et 22 mois.
- **Echantillon** : 31 jeunes autochtones de l'Abitibi-Témiscamigne suivis ou placés en Centre jeunesse. Critères d'inclusion : jeunes autochtones âgés de 16 ou 17 ans provenant des trois communautés définies, pris en charge par les centres jeunesse de l'Abitibi, peu importe le type de placement. L'échantillon était composé de 39 % de garçons et 61 % de filles.
- **Conclusions et résultats** : *Trajectoire scolaire et insertion socioprofessionnelle* : pour plusieurs jeunes, le cheminement scolaire est ponctué par de nombreuses bifurcations. Parmi les événements à l'origine des bifurcations, on retrouve : la fin du placement, la grossesse, la difficile conciliation famille/école, la démotivation. *Expérimentation en emploi* : 1<sup>ère</sup> vague : 68 % avaient déjà expérimenté le marché du travail alors que 29 % n'avaient jamais occupé un emploi. L'arrêt du parcours scolaire est rarement suivi par une insertion à temps complet sur le marché du travail. L'impact de l'expérimentation en emploi sur les projets professionnels : ces expériences sont des leviers importants de mise en lien dans un réseau d'emplois. Il y a une différence marquée entre les projets formulés par les jeunes autochtones vivant en communauté et ceux des jeunes vivant hors communauté. Quand les communautés sont éloignées, les projets professionnels semblent plus difficiles à formuler. *Trajectoire résidentielle* : 1<sup>ère</sup> vague : 94 % de l'échantillon étaient pris en charge par une structure substitut ou par un membre de la famille. 77 % étaient dans une situation de stabilité sur le plan résidentiel et 13 % étaient dans une situation résidentielle marquée par de l'instabilité et de la précarité (fin de placement et absence de réseau de soutien). 41 %

---

5. Au Québec, le terme « autochtone » désigne les Inuits et les Amérindiens, cf. « Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec », Document du Gouvernement du Québec en 2009, disponible à l'adresse [www.autochtones.gouv.qc.ca](http://www.autochtones.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Publications et documentation ».

avaient quitté le placement entre les deux vagues pour vivre avec un membre de la famille. La cohabitation particulièrement importante chez les jeunes autochtones s'explique à la fois par le contexte de pénurie de maisons au sein des communautés, mais aussi par une vision collective de l'autonomie axée davantage sur l'interdépendance et le soutien intergénérationnel que sur l'indépendance résidentielle. *Mise en couple et parentalité* : 1<sup>ère</sup> vague : 48 % étaient célibataires et 52 % en couple. 4 filles avaient déjà vécu un avortement, 4 autres étaient déjà mères ou enceintes. 2<sup>ème</sup> vague : situation similaire pour 64 % des jeunes. Bien qu'aucun ne l'avait planifié, 6 des jeunes participants sont devenus parents ou ont appris qu'ils allaient l'être. L'ensemble des jeunes parents associe l'annonce d'une grossesse ou l'arrivée d'un enfant à un événement marquant dans leur vie : plusieurs associe l'expérience de la parentalité à un désir de vouloir changer des choses dans leur vie, mais certains ne réussissent pas forcément (consommation d'alcool et de drogue notamment). *Ancrage relationnel et réseau de soutien* : 1<sup>ère</sup> vague : la moitié des jeunes autochtones a un réseau social comprenant au moins 22 personnes. Un grand réseau ne veut pas dire nécessairement un plus grand nombre de personnes significatives. Les *alters* considérés importants sont près de deux fois sur trois des membres de la famille (63 %) et pour 21 % des amis. 8 % des personnes importantes sont des acteurs de l'intervention (famille d'accueil, intervenants sociaux, etc.). 45 % des jeunes sont principalement entourés par un réseau de gens qui constituent des figures d'attachement sur le plan affectif ou des soutiens résidentiels, mais sans pour autant avoir la capacité de les accompagner sur le plan de l'encadrement. 23 % des jeunes témoignent d'une situation de précarité importante sur le plan relationnel en raison de l'instabilité des relations qu'ils entretiennent et leur caractère conflictuel. Processus d'autonomisation : trois critères ont été pris en compte : un critère de transformation (changement entre un avant et un après), un critère d'autodétermination (appropriation de son parcours de vie), un critère de projection. 10 jeunes sont considérés comme étant dans une démarche d'autonomisation, 14 comme juvéniles, 7 comme fatalistes ou précaires sur le plan de l'autonomisation. Les jeunes dans un processus d'autonomisation évaluent, préparent les étapes à venir de leur parcours, se perçoivent comme acteurs de leur trajectoire. Les juvéniles tiennent des propos essentiellement centrés sur le présent, se caractérisent par l'absence de marqueurs concrets d'une préparation, d'une démarche réflexive ou d'une projection. Les fatalistes précaires sont caractérisés par un constat d'échec de leur processus d'autonomisation. Ils font référence à une vie subie, portent un regard sur eux-mêmes ou sur leur vie avec insatisfaction. Il est nécessaire de penser l'autonomie dans l'articulation complexe et ambivalente des jeunes à leur communauté/identité : nécessité de reconnaître la réalité du retour dans la communauté, de travailler l'autonomie en contexte de cohabitation prolongée.

**23. GOYETTE M., TURCOTTE M.- E., Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomisation des jeunes femmes, in GOYETTE M., PONTBRIAND A., BELLOT C., *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*, 2011, Québec, Presses universitaires du Québec.**

- **Type de recherche** : Cet article a été réalisé dans le cadre d'un projet financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du Gouvernement du Canada avec le ministère de Sécurité publique du Québec.

- **Objectifs :** Pour mieux comprendre comment évoluent les trajectoires d'insertion et d'autonomisation des participantes et comment mieux les soutenir, les objectifs de recherche suivants ont été formulés : appréhender le devenir des participantes en termes d'insertion sociale ; mesurer la nature et l'étendue du soutien qu'elles reçoivent pour préciser quels sont les obstacles et les leviers d'insertion sociale qui modulent leurs parcours de vie ; appréhender leurs processus d'autonomisation et comprendre comment elles font face à l'injonction d'autonomie lorsqu'elles y sont confrontées.
- **Méthodologie :** Cet article s'appuie sur une étude longitudinale mixte réalisée en 2008 et 2010 auprès de jeunes femmes à risque de maternité précoce issues de centres jeunesse. Deux prises de mesure : la première quelque temps avant la fin de la prise en charge et la seconde six à huit mois après. Le recueil de données combine les approches quantitatives et qualitatives. L'échantillon est de type intentionnel, c'est-à-dire non aléatoire, afin de pouvoir sélectionner délibérément des cas riches en information qui permettent d'approfondir la compréhension des questions de recherche. La collecte de données est réalisée à l'aide d'un questionnaire sur les réseaux sociaux et d'une grille d'entretien semi-dirigé, de type récit de vie.
- **Echantillon :** 27 jeunes femmes. Les critères d'inclusion sont les suivants : les jeunes femmes devaient être âgées de 16 à 18 ans au moment de la collecte, être considérées comme à risque de devenir enceintes et arriver à une fin de prise en charge un an plus tard ou moins.
- **Conclusions et résultats :** On constate une différence importante lorsque l'on compare les discours au sujet du processus de sortie entre les deux temps de mesure, reflétant ainsi un écart notable entre les attentes de départ des jeunes, qui s'avèrent en général très optimistes et la réalité vécue pendant le processus de sortie. Les jeunes femmes reconnaissent qu'il a été plus difficile que prévu de rompre les liens avec les personnes significatives rencontrées en centre jeunesse, de s'adapter à une vie solitaire et à une absence soudaine de structuration, de renouer avec leur famille d'origine et d'assumer de nouvelles responsabilités. Les jeunes femmes en situation de décrochage socioprofessionnel au premier temps de mesure ont vu, dans la majorité des cas, leur dynamique se consolider dans les 8 à 12 mois qui ont suivi, portant ainsi à croire que le décrochage se présente comme un engrenage dont il est difficile de sortir. Un peu moins de la moitié des jeunes se trouvent en accrochage socioprofessionnel. Concernant l'évolution de l'entourage social et du rapport à cet entourage, on note une augmentation du nombre de personnes mentionnées comme importantes dans les réseaux sociaux des jeunes femmes. Les jeunes femmes sont aussi plus nombreuses à être en couple au deuxième temps de mesure. Autonomisation : si la maternité adolescente semble une opportunité d'affranchissement et de reconnaissance sociale, elle conduit parfois à les placer dans une dynamique relationnelle fondée sur une distribution traditionnelle des rôles sociaux où l'homme est le pourvoyeur. Trois figures décrivant le processus d'autonomisation des participantes ont pu être dégagées de leurs discours : les jeunes femmes en période juvénile qui cumulent peu d'expériences en matière d'autonomie et qui se prennent peu en charge, représentent le tiers de l'échantillon ; les jeunes femmes qui souhaiteraient s'autonomiser mais qui se voient contraintes, en raison du placement ou du contexte de vie défavorable, constituent une minorité de l'échantillon au premier temps de mesure ; les jeunes femmes en processus d'autonomisation, plus précisément qui cumulent des expériences d'autonomie prenant le sens d'un succès pour elles, représentent plus de la moitié de l'échantillon. Elles posent un

regard plus réflexif sur leur parcours par rapport aux autres participantes et construisent leur identité d'adulte. Réseau social : la nature de l'entourage social et le rapport des jeunes femmes rencontrées à cet entourage, la nature des expériences de vie et l'interprétation que les jeunes s'en font au début de l'âge adulte, ainsi que la survenue de la maternité se présentent comme des éléments déterminants quant à l'orientation que prennent les trajectoires de vie de celles-ci. Lorsque les participantes formulent des récits de vie marqués par des points de rupture sur le plan scolaire ou professionnel, ou encore par des changements par rapport aux projets de maternité et de nouvelle famille, elles évoquent presque toujours des facteurs d'ordre relationnel à l'origine de changements significatifs survenus dans leurs parcours de vie, notamment les relations conjugales passagères et conflictuelles et les relations dysfonctionnelles avec les parents. Les jeunes en impératif d'autonomie financière mentionnent souvent que vivre en couple contribue à les garder à distance de la précarité économique et résidentielle. La maternité peut amener une redéfinition constructive du rapport à soi et favorise plus souvent qu'autrement une prise de conscience amenant une remise en question du mode de vie et des fréquentations chez les jeunes femmes rencontrées, dans l'intérêt de l'enfant. Certaines jeunes femmes entament un raccrochage scolaire, d'autres misent plutôt sur une stratégie d'insertion essentiellement matrimoniale, où elles deviennent « mamans à la maison » dans la perspective de le rester à long terme. Cette figure est compatible avec la quête d'un conjoint pourvoyeur qui assume la sécurité « financière » de la famille et peut témoigner d'un désir de se réaliser autrement que par l'investissement socioprofessionnel. Cette recherche met en valeur que l'accompagnement, entendu au sens de l'influence d'une figure de soutien social significative dans le processus de construction identitaire des jeunes, a permis de consolider, chez les participantes concernées, les trajectoires d'insertion et d'autonomisation de façon à ce que les jeunes femmes « accompagnées » présentent globalement un profil plus favorable que les autres jeunes femmes de l'échantillon.

Il est important de rappeler le fait que les études françaises sont étalées dans le temps et donc que les contextes socio-historiques ne sont pas les mêmes. En effet, être jeune ou être inséré sur le plan du logement, de la situation familiale ou professionnelle ne signifie pas la même chose en 1980 qu'en 2010. Les comparaisons au niveau des thématiques et des résultats obtenus par les différentes enquêtes sont donc toujours à penser au regard des contextes.

L'évolution historique nous montre que les études françaises sont de plus en plus commanditées par des associations de protection de l'enfance ou par des conseils généraux et donnent généralement lieu à des monographies. Alors qu'au départ les objectifs des recherches sont plutôt orientés vers une meilleure connaissance de la population, on a vu se développer plus tard une visée plus évaluative, de la part des associations ou des départements. Malgré tout, l'un des objectifs principaux des études, quelle que soit l'époque à laquelle elles ont été menées, est sans doute la mesure de l'insertion sociale des jeunes placés. L'insertion sociale ou intégration sociale est au départ représentée en fonction de la période, par une certaine « bonne entrée dans les normes sociales en vigueur » (conjugalité, parentalité, accès à un emploi, reproduction intergénérationnelle ou encore taux de criminalité) et amène ensuite d'autres domaines que l'on peut considérer comme étant moins normatifs (santé, choix du conjoint, loisirs, etc.). Les méthodes utilisées reflètent également les évolutions qui s'opèrent dans l'ensemble du domaine social ainsi que dans les disciplines scientifiques : nouvelle approche de l'individu considéré comme un acteur à part entière, ayant son mot à dire (les approches plus qualitatives, voire biographiques qui apparaissent plus tardivement vont permettre de recueillir cette parole). Les méthodes utilisées allient bien souvent les approches quantitative et qualitative. Les recherches font appel à des disciplines diverses et sont quelquefois pluridisciplinaires : la science de l'éducation, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, la démographie.

Concernant les études québécoises depuis 2005, le recul n'est pas suffisant pour donner des éléments d'analyse. Cependant, il faut rappeler que les liens entre le champ scientifique et celui du travail social y sont bien plus développés qu'en France. Les recherches sont naturellement moins souvent monographiques et davantage tournées vers les pratiques de l'intervention sociale : elles donnent alors des recommandations ou évaluent un dispositif. Les études dont il est fait état ici se recoupent entre elles. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'un projet-pilote important a été mis en place entre 2002 et 2005, le Projet de Qualification des Jeunes (PQJ), puis étendu en 2008 à 16 Centres jeunesse du Québec. Ce projet a mobilisé un nombre important de chercheurs et de travailleurs sociaux et a donné lieu à plusieurs publications.

Les études présentées plus haut ont toutes des points communs dont il est possible de rendre compte. Au-delà des disciplines, des méthodes utilisées ou du pays dans lequel les études s'inscrivent, quelques principales thématiques se retrouvent.

### **1. La scolarité ou la qualification**

La plupart des recherches étudiées ici font état des difficultés rencontrées par les enfants ou les jeunes placés dans leur scolarité. Les premières études (1 et 2) parlent de plus de 80 % des jeunes placés sans diplôme durant le placement, un taux deux fois supérieur à la moyenne nationale de

l'époque. En revanche, les études à partir des années 1990 estiment plutôt les taux entre 40 et 50 % de non diplômés et démontrent la surreprésentation des diplômés techniques et professionnels parmi les jeunes placés. L'enquête sur la maison d'enfants des Cèdres Bleus (6) de 1997 a quant à elle remarqué que le retard scolaire est corrélé à l'évolution des relations avec la mère : lorsque la mère n'a plus de contacts avec l'enfant, il y a une absence de retard. Dans la même idée, un retard scolaire semblerait lié à une mobilisation faible ou négative des deux parents autour du placement. L'étude réalisée au sein de SOS Village d'enfants de Marseille démontre l'impact de la prise en charge jeunes majeurs sur l'accès aux diplômes, puisque un quart des diplômés sont obtenus grâce à une prolongation après 18 ans. L'étude de Frechon (9) a rendu compte dans l'échantillon étudié de la sous-représentation des étudiantes, jeunes femmes qui se retrouvent plus souvent au chômage ou inactives que celles plus âgées. Au Québec, la publication de Goyette, Mann-Feder et al. (22) montre que le cheminement scolaire est ponctué par de nombreuses bifurcations, telles que la fin du placement, la grossesse, la démotivation, etc. Dans la continuité de cette idée, Goyette et Turcotte (23) donnent des éléments sur le fait que « lorsque les participantes formulent des récits de vie marqués par des points de rupture sur le plan scolaire ou professionnel, elles évoquent presque toujours des facteurs d'ordre relationnel à l'origine de changements significatifs survenus dans leurs parcours de vie ». Ils ajoutent que lorsque les jeunes femmes connaissent la maternité, celle-ci peut être facteur de « redéfinition constructive du rapport à soi », notamment par le biais du raccrochage scolaire. Par ailleurs, une autre information particulièrement importante est ressortie de l'étude à l'Œuvre Grancher (5), à savoir l'impact positif de la longue durée du placement en famille d'accueil sur l'augmentation du niveau d'éducation des jeunes.

## **2. L'insertion professionnelle**

Les taux d'activité diffèrent peu entre les anciens placés et la population générale du même âge, mais certaines études ont tendance à montrer l'instabilité de l'emploi et de l'insertion dans des catégories socioprofessionnelles relativement basses. En comparant deux périodes de placement, l'étude de Giraud (11) note le fait que les personnes admises après 1984 sont dans une grande précarité professionnelle, à l'inverse de celles accueillies avant cette date. Il attribue principalement cet état au marché de l'emploi très dégradé que connaissent les plus jeunes. L'étude à l'Œuvre Grancher conclut néanmoins que les trois-quarts des personnes anciennement accueillies occupent un emploi et que les trois-quarts n'ont jamais connu de période de chômage ou une seule période uniquement. Cela rejoindrait l'idée développée par Bauer, Dubéchet et Legros, selon laquelle l'insertion sociale et professionnelle est généralement plus difficile lorsqu'il s'agit de prises en charge sur des périodes courtes. Au Québec, Goyette, Royer et al. (18), concernant des jeunes en pleine transition à l'âge adulte, montrent qu'un tiers seulement des jeunes sont en emploi, mais que la majorité d'entre eux a déjà connu une expérience de travail. Concernant le type d'emploi, généralement il ne requiert que peu de qualification et apporte donc un salaire faible. Un autre élément est intéressant lorsque cette idée est mise en lien avec les réseaux sociaux. Il s'avère en effet que les emplois trouvés à l'aide d'un membre du réseau social du jeune sont davantage maintenus et appréciés que ceux trouvés par les jeunes eux-mêmes. La même étude montre que les principaux facteurs d'inactivité (36 jeunes) sont la grossesse, les troubles mentaux, la déficience intellectuelle, les problèmes d'addiction et pour certains l'absence de désir de travailler.

## **3. La santé physique et psychique**

La question de la santé est traitée du point de vue des personnes elles-mêmes et du point de vue objectif (être malade, hospitalisé, bénéficiaire de soins, etc.). Alors que près de la moitié des

individus se considèrent en bonne santé dans l'étude de Bauer, Dubéchet et Legros, Dumaret et Coppel-Batsch estiment que 44 % des personnes de leur échantillon ont déjà été hospitalisés depuis leur sortie de placement, les hommes étant davantage touchés que les femmes. Au niveau de la santé psychique, thématique qui prend de l'ampleur au fil du temps (à partir des années 1990), ces mêmes chercheurs montrent que l'importance accordée à la prise en charge thérapeutique dans le cadre du placement garantit un bon fonctionnement mental. L'une des conclusions est que la bonne santé générale est liée au niveau de diplôme, à l'exercice d'une activité professionnelle et que l'aide de l'entourage représente un facteur de protection favorable à une meilleure santé générale. De plus, le fait d'avoir subi des mauvais traitements et des négligences lourdes joue également un rôle négatif sur la qualité de vie adulte, notamment au niveau de la santé physique et mentale. De la même façon qu'en ce qui concerne la scolarité, Dumaret, Donati et Crost mettent en lumière les liens entre longue durée de placement et bonne santé physique et santé perçue, mais aussi entre les problèmes psychiques et mentaux et les difficultés rencontrées dans les parcours scolaires, engendrant ainsi un retard dans l'accès à la vie professionnelle. La question du mal-être a fait surface, notamment dans l'enquête de Frechon qui a fait ressortir les différences existantes au niveau du genre. Alors que le mal être se traduit chez les filles plutôt par des problèmes de comportement centrés sur le corps, chez les garçons, cet état se manifeste davantage par des violences envers autrui ou sur les biens. Cela peut également avoir un impact sur le type de prise en charge proposée. En effet, Frechon explique qu'un jeune caractérisé par son agressivité et ses problèmes comportementaux a moins de chances d'être placé en famille d'accueil. En tant que psychologue, Mouhot (7) parle des symptômes psychiques qu'il a pu relever dans les discours des personnes anciennement placées. Il rend compte des troubles de l'identité, de la perte d'estime de soi et d'un sentiment d'être différent. Selon lui, c'est la force ou la fragilité du Moi qui va déterminer comment l'enfant réagit face aux traumatismes.

#### **4. Le logement**

La question du logement n'était pas analysée en tant que telle dans les premières recherches présentées ici, il était simplement décrit la stabilité et le type de logement occupé. L'étude à l'œuvre Grancher en 1995 a fait le lien entre le lieu d'installation des jeunes sortant de prise en charge et la période à laquelle ils ont été accueillis. L'installation était au départ plutôt liée au lieu de prise en charge et c'est à partir du moment où les politiques de protection de l'enfance ont commencé à développer les liens parents/enfants dans le cadre des placements que les jeunes sortants s'installaient de plus en plus dans la même zone géographique que leurs parents. La recherche de Frechon a clairement mis l'accent sur les effets de l'âge sur la stabilité résidentielle. Elle a bien montré qu'à la sortie de prise en charge, de nombreuses jeunes femmes effectuaient un passage au domicile parental, pour ensuite accéder à un logement stable en moyenne à 26 ans (pour les trois-quarts d'entre elles). Le logement transitoire ou l'hébergement (avec une moyenne d'âge de 23 ans) étaient donc plutôt liés au jeune âge des personnes. L'étude à SOS Village d'enfants va également appuyer cette idée en montrant que ce n'est qu'à partir du second logement que l'indépendance résidentielle est acquise par 66 % des jeunes.

#### **5. L'impact du genre**

L'influence du genre a tout d'abord été mise en exergue dans le domaine de la vie affective et conjugale avant d'être étudiée de façon plus générale. A partir de la seconde étude de notre panel, deux faits sont pointés : 70 % des jeunes sortis de la protection de l'enfance sont mariés et une surreprésentation féminine est observée, renvoyant à la précocité du mariage. De plus, une

différence est notée concernant les sorties de placement entre les filles, celles-ci sortant davantage en raison de leur mariage que les garçons pour qui la raison principale est la majorité. L'étude à l'œuvre Grancher souligne qu'un tiers des femmes a rencontré son conjoint à la sortie de placement et que deux types de choix de conjoints se distinguent : le conjoint aidant et le conjoint en miroir. Il ressort également de cette étude que les garçons connaissent plus souvent de changements de lieux d'accueil que les filles. Dans la recherche de Frechon, trois types de conjoints sont différenciés : le conjoint aidant, en miroir positif et en miroir négatif. L'étude à SOS Village d'enfants détaille le fait que 94 % des femmes vivent en couple avant 25 ans (50 % pour les hommes) dont 56 % avant l'âge de 20 ans. En ce qui concerne les motifs de placement, une différence ressort entre les filles et les garçons : 22 % des placements des filles le sont pour violences physiques contre 12 % des placements de garçons, 44 % pour maltraitements chez les filles et 27 % chez les garçons (14). L'un des résultats intéressants de l'étude de Frechon est que les réponses institutionnelles ne sont pas basées sur le sexe, mais sur les comportements et les maltraitements connus. Ceci engendre tout de même une diminution de la mixité dans les groupes. L'étude de Ganne et Bergonnier-Dupuy (16) sur le devenir des enfants accueillis avec leur mère en centre maternel note que sur l'ensemble des mères, près de la moitié d'entre elles a connu les services de protection de l'enfance durant l'enfance ou l'adolescence. Dans les études québécoises, la question du genre prend une dimension importante, notamment en ce qui concerne leurs réseaux sociaux. Goyette (17) montre bien les différences entre les filles et les garçons sur ce point : les filles rencontrent les *alters* plus souvent par l'entremise d'une troisième personne et dans un contexte d'intervention alors que les garçons les rencontrent plutôt dans un contexte de travail et dans leur famille. Les filles ont aussi une sociabilité un peu moins durable que les garçons. De même, les garçons ont des réseaux plus propices à l'insertion et au soutien, notamment professionnel et résidentiel, et leur réseau est caractérisé par l'ancienneté des relations et des liens familiaux. Quant aux réseaux des filles, ils recèlent moins de ressources de soutien. La majorité d'entre elles (57 %) a un réseau qui ne comporte aucun parent, mais dans lequel on observe une présence accrue de garçons et des relations plus récentes. Elles apparaissent plus captives de leur réseau qui est dominé par une seule personne. Par ailleurs, Goyette et Mann-Feder (19) montrent que les jeunes femmes peuvent être confrontées à un risque de grossesse non planifiée. Or, les maternités ont un impact sur le parcours d'insertion sociale des jeunes femmes. Dans son versant négatif, cet impact est appelé la « maternité enfermement » ou dans son versant positif, la « maternité insertion ». Dans cette continuité, la publication de Goyette et Turcotte (23) fait remarquer que la maternité adolescente peut quelquefois conduire à placer les jeunes femmes dans une dynamique relationnelle fondée sur une distribution traditionnelle des rôles sociaux où l'homme est pourvoyeur. A contrario, la maternité peut aussi amener une redéfinition constructive du rapport à soi.

## **6. Les caractéristiques de la famille d'origine des enfants placés**

L'étude de Corbillon, Duléry et Mackiewicz (6) donne quelques éléments sur les situations des parents des enfants placés. Nous savons ainsi que plusieurs parents sont nés à l'étranger (12 % des pères et 9 % des mères). Nous connaissons aussi la moyenne d'âge des parents (24 % des mères avaient moins de 24 ans) ou encore la composition familiale et les situations d'addiction. Les familles sont nombreuses (en moyenne 5 enfants par famille) et les conditions de vie sont difficiles avec des emplois souvent à temps partiel et de type ouvrier. L'étude de Gheorghiu, Labache et al. (8) réalisée en Seine-Saint-Denis évoque également la question de l'origine étrangère ou immigrée des parents (46 % des pères et 29 % des mères d'origine étrangère). L'enquête ELAP a donné quelques informations sur les formes familiales dont sont issus les enfants placés, en pointant le fait que la majorité des enfants sont issus de familles nombreuses et qu'un quart des enfants placés étaient

orphelins. Elle donne également une information sur la reproduction du placement : dans 7,5 % des cas, les parents sont des anciens placés. Cependant, l'étude qui apporte de nombreux éléments à ce sujet est celle de Potin. Celle-ci explique que 8 familles sur 10 ne correspondent pas à la « forme traditionnelle » de la famille et que le taux de séparation des parents dépasse les 80 %. Elle rappelle également le nombre important d'enfants orphelins qui est de 13,2 % soit 5 fois plus que les taux nationaux. Elle donne des informations sur la catégorie socioprofessionnelle des parents d'enfants placés qui sont surreprésentés dans les ouvriers, employés et sans profession (70 % des mères et 17 % des pères sont sans profession). Elle met en exergue l'instabilité et la fragilité de la santé physique et psychique des parents, ainsi que le peu de revenus et l'importance des allocations dont ils bénéficient. De même, en partant des discours des personnes anciennement prises en charge, Giraud (11) explique que les personnes qui évoquent une pathologie chronique, physique ou psychologique de l'un ou de leurs deux parents représentent 70 % de son échantillon et 60 % d'entre eux évoquent la misère familiale.

### **7. Les parcours de placement (lieux d'accueil, types de placement et durée de prise en charge)**

Au début des années 1990, un tiers des placements se faisait en famille d'accueil, mais une augmentation du placement en établissement se faisait déjà sentir (2) et en 1993, ces derniers concernaient 61,5 % (4). Au niveau de la durée de placement, l'étude de Corbillon, Duléry et Makiewicz (6) fait remarquer que les placements longs (de plus de trois ans) sont majoritaires avant 1984 et qu'ils ne représentent plus qu'un quart des placements après 1989. Cette donnée peut être mise à mal en ce qui concerne les placements en famille d'accueil qui restent souvent les placements les plus longs. En comparant deux périodes, l'étude de Giraud (11) rend compte d'une augmentation de l'âge au premier accueil. Selon lui, l'âge moyen des sujets de son échantillon passe de 4,4 ans pour les personnes admises avant 1975 à 7,6 ans pour les entrants au cours de la période 1985-1997. Potin fait remarquer que dans le Finistère, 48 % des enfants sont placés à moins de 6 ans contre 11 % à 16 ans et plus. Elle rend compte d'une surreprésentation des enfants accueillis en famille d'accueil chez les moins de 12 ans (trois-quarts d'entre eux), d'une quasi égalité des accueils familiaux et en établissement pour les 12-16 ans et d'une surreprésentation des accueils en établissement après 16 ans (trois-quarts d'entre eux). Elle en conclut que les durées des accueils dépendent du choix lors de l'orientation : 70 % des accueils en relais sont de moins d'un an alors que 45 % des enfants séjournent un an ou plus si le choix est adapté dès le départ. Concernant les trajectoires de placement, Frechon fait état de plusieurs situations pour les jeunes femmes accueillies en établissement tardivement. Elle distingue les « navetteuses » qui ont connu après leur premier placement un retour en famille, les « institutionnelles » qui ont principalement connu des éducateurs institutionnels, les « primo-stables » jamais placées avant ce placement et qui n'ont pas connu plus de deux modes familiaux, les « primo-mobiles » jamais placées avant mais qui ont connu au moins trois modes familiaux, les « secundo-stables » placées au moment de l'adolescence et qui n'ont pas connu plus de deux modes familiaux, les « secundo-mobiles » placées au moment de l'adolescence avec au moins trois modes familiaux auparavant. Elle montre les liens entre ces différentes formes de parcours et le mode d'entrée dans la vie adulte (mode individuel ou matrimonial). La construction d'une typologie des parcours de placements a également permis à Potin de distinguer des expériences de prise en charge différentes selon les durées de placement, l'âge au premier placement, le nombre de lieux d'accueil, les allers-retours, etc. Elle construit quatre types de parcours de placement. Tout d'abord, les enfants placés qui représentent 36 % de son échantillon ont connu une continuité dans la prise en charge qui a été de longue durée. Ils ont été placés jeunes et l'ont souvent été en famille d'accueil. Ils ont un rapport positif à leur placement. Ensuite, les

enfants déplacés (19 %) sont ceux qui ont connu plusieurs lieux d'accueil. Ils n'ont pas réellement investi leurs placements et ont un rapport difficile avec cet état. Les enfants re-placés (29 %) ont connu plusieurs lieux de placement avec des retours ponctuels au domicile parental. Enfin, les pseudo-placés (13 %) sont arrivés tardivement. Ils bénéficient de courtes durées de placement et maîtrisent mieux leurs placements. Cette typologie permet de comprendre les relations entre la continuité/discontinuité des prises en charge, l'âge au placement et la durée de placement.

## **8. La transition à l'âge adulte**

L'étude sur les Cèdres Bleus (6) a commencé à rendre compte des difficultés auxquelles étaient confrontées les personnes en sortant d'un placement. En partant de leurs discours, l'étude montre que les conditions de vie sont souvent problématiques, mal vécues et que les fins de prise en charge au regard de l'âge ont souvent été mal comprises. Elle met ainsi déjà l'accent sur la mise en place par certains jeunes de stratégies pour pallier à ces difficultés, comme le surinvestissement scolaire et l'accès au diplôme ou l'engagement dans une vie de couple. De la même façon, Gheorgiu, Labache et al. (8) notent que le passage à l'autonomie a été marqué pour certains par le début d'une vie de couple souvent avec un conjoint au passé institutionnel identique. Frechon (9) a distingué deux types d'accès à l'autonomie des jeunes femmes de son échantillon : le premier est individuel et axé sur un logement et un emploi autonome ; le second est matrimonial et focalisé sur l'éducation des enfants et la mise en couple, il regroupe les jeunes femmes les moins diplômées. En détaillant ces deux modes d'accès à la vie adulte, elle montre que ce sont les ex-placées aux trajectoires familiales les plus mobiles ainsi que les institutionnelles qui entrent le plus souvent par le mode matrimonial. A l'inverse, celles qui sont restées sur le même mode familial durant l'enfance entrent dans la vie adulte par le biais de l'emploi. La sortie de prise en charge est aussi synonyme de difficultés d'accès au logement et la plupart des jeunes femmes rencontrées par Frechon passent d'abord par une étape d'hébergement, souvent chez leurs parents. En travaillant de manière importante sur les réseaux sociaux des jeunes, les études québécoises ont pu élaborer des typologies d'insertion dans la vie adulte des jeunes qui ont bénéficié du PQJ. Goyette, Royer et al. (17) estiment que le processus vers l'insertion dans lequel s'engage le jeune peut être de deux ordres : l'errance constructive qui illustre une mise en mouvement du jeune dans ses projets vers l'insertion dans au moins deux des trois axes du PQJ et l'errance vulnérabilisante qui illustre une situation de blocage ou de régression vers l'atteinte des objectifs du PQJ par rapport à au moins deux des trois axes. Six modèles types pour évaluer les retombées du PQJ sur le jeune en termes de trajectoire vers l'insertion ont été construits. Premièrement, la dépendance vulnérabilisante se fonde sur la présence d'une relation de dépendance envers un acteur inhibiteur qui domine l'espace relationnel des jeunes. La relation est importante pour eux, mais elle fait obstacle à leur insertion. Deuxièmement, l'indépendance vulnérabilisante est le fait de jeunes qui entretiennent une relation utilitaire avec leur intervenant et/ou l'ensemble des acteurs de leur réseau. Ils n'admettent pas le côté vulnérabilisant de leur mode de vie, souvent empreint de délits et de consommation de drogues. Troisièmement, l'interdépendance vulnérabilisante (plutôt rare) est celle dans laquelle les jeunes ont dans leur réseau au moins un acteur qui les soutient sans nécessairement les prendre en charge et avec qui il existe une certaine forme de réciprocité dans la relation. Quatrièmement, l'indépendance constructive s'observe lorsque les jeunes ont suffisamment d'habiletés personnelles qui leur permettent de se maintenir tout en ne manifestant pas beaucoup d'intérêt pour les soutiens qui leur sont offerts. Cinquièmement, la dépendance constructive signifie que les jeunes ont besoin d'un support important, voire d'une béquille et d'une prise en charge par des acteurs de leur réseau pour cheminer vers l'insertion. Sixièmement, l'interdépendance constructive est le modèle le plus susceptible de mener les jeunes vers une insertion positive et durable. Il s'agit du modèle de réussite

par excellence, mais constitue aussi un idéal compte tenu du profil des jeunes enquêtés. Dans les cas des jeunes mères, Goyette et Mann-Feder (19) constatent que la maternité peut avoir un impact négatif ou positif sur l'insertion sociale des jeunes femmes : soit la maternité est vue comme un « enfermement » qui vient entraver le processus de réinsertion entrepris, soit elle est utilisée comme une dynamique d'insertion, notamment au niveau résidentiel grâce aux aides liées à la maternité. Goyette et Turcotte (23) ont également construit une typologie des processus d'autonomisation des jeunes femmes de leur échantillon : les jeunes femmes en période juvénile qui cumulent peu d'expériences en matière d'autonomie et qui se prennent peu en charge représentent le tiers de l'échantillon ; les jeunes femmes qui souhaiteraient s'autonomiser mais qui se voient contraintes en raison du placement ou du contexte de vie défavorable constituent une minorité de l'échantillon au premier temps de mesure ; les jeunes femmes en processus d'autonomisation, plus précisément celles qui cumulent des expériences d'autonomie prenant le sens d'un succès pour elles, représentent plus de la moitié de l'échantillon. Elles posent un regard plus réflexif sur leur parcours par rapport aux autres participantes et construisent leur identité d'adulte. Tous ces éléments montrent bien les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes à la sortie de la prise en charge, mais aussi les stratégies que certains mettent en place pour pallier à ces difficultés. Ces stratégies ne sont pas toujours positives, mais plus les jeunes avancent en âge, plus les difficultés se résorbent.

## 9. Le réseau social

Les publications québécoises parues depuis 2005 s'intéressent de manière importante aux réseaux sociaux des jeunes en fin de placement. Goyette (17) a par exemple mis l'accent sur les différences entre filles et garçons concernant leurs relations sociales en termes de durabilité, d'ancienneté ou encore de soutien que peuvent leur procurer ces relations. Les filles apparaissent plus enfermées dans un réseau souvent dominé par une seule personne et ont moins de liens familiaux. Par ailleurs, la question de l'emploi a été traitée par Goyette au regard du réseau dont les jeunes disposent. Il conclut par le fait que d'avoir trouvé un travail par soi-même ne favoriserait pas le maintien en emploi et que les jeunes ayant trouvé un emploi par leur réseau s'y maintiennent davantage. Goyette a dégagé plusieurs actions du soutien sur le jeune à mettre en lien avec le rapport qu'entretient le jeune à son réseau. Les soutiens peuvent être inhibiteurs (l'acteur du soutien garde le contrôle et ne permet pas la transition puisque la situation du jeune dépend de ce soutien), vecteurs (action qui tient à soutenir le jeune en le propulsant dans ses démarches vers une transition) ou passeurs (action qui tend à prendre en compte le jeune plutôt que de le prendre en charge dans une perspective accompagnatrice de concrétisation du projet de soutien). Martin Goyette a également distingué trois figures du rapport du jeune à son réseau : une figure de dépendance que le jeune incarne à l'égard de son réseau et des soutiens ; une dynamique d'indépendance du jeune dans son rapport à ses soutiens qui contribue à le placer dans un cadre où il ignore les soutiens dont il dispose, pour organiser de lui-même son émancipation ; une dynamique d'interdépendance qui consacre la réciprocité des échanges entre le jeune et ses soutiens. Le jeune pense son projet en lien avec son réseau et non seul, car il a développé sa capacité réflexive. Il est donc apparu nécessaire que les intervenants sociaux construisent un lien fort avec les jeunes et deviennent des personnes significatives. Goyette, Royer et al. (19) ont montré que la quasi totalité des jeunes ayant un réseau supportant se situe en errance constructive, alors que la quasi totalité des jeunes en errance vulnérabilisante a un réseau dont l'action est inhibitrice, neutre ou inconnue. Les auteurs concluent qu'agir sur les dynamiques d'insertion de manière multidimensionnelle exige un travail sur divers aspects de la vie du jeune. L'intervention est d'autant plus propice à l'expérimentation sociale qu'elle ne se cantonne pas à la qualification. L'étude de Goyette, Mann-Feder, Turcotte, Grenier (22) met le curseur sur le fait que près de la moitié des jeunes de

l'échantillon est principalement entouré par un réseau de personnes constituant des figures d'attachement sur le plan affectif ou des soutiens résidentiels, mais sans pour autant avoir la capacité de les accompagner sur le plan de l'encadrement. Enfin, l'étude de Goyette et Turcotte (23) conclut par la situation des jeunes femmes de leur échantillon que l'accompagnement – entendu au sens de l'influence d'une figure de soutien social significative dans le processus de construction identitaire des jeunes – a permis de consolider les trajectoires d'insertion et d'autonomisation de façon à ce que les jeunes femmes « accompagnées » présentent globalement un profil plus favorable que les autres jeunes femmes de l'échantillon. La question de l'accompagnement en fin de placement paraît donc être un résultat important dans l'ensemble des recherches québécoises qui s'appuient sur la mise en place du Projet Qualification des Jeunes.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les études françaises exposées ici présentent une évolution perceptible dans les méthodes utilisées, les objectifs de recherche, les thématiques abordées et résultats obtenus. Par exemple, ces études vont mesurer de plus en plus les effets d'un type de prise en charge spécifique par la prise en compte du regard rétrospectif des personnes anciennement placées, ou encore allier les points de vue objectifs et subjectifs sur ce que représente une « bonne » insertion sociale en croisant le travail sur dossiers et la réalisation d'entretiens. Il serait également intéressant de mettre ces évolutions en lien avec celles des champs scientifiques en se demandant par exemple si la prise en compte grandissante du point de vue des acteurs dans le champ sociologique a eu une influence quelconque sur le type de recherches menées. Au fur et à mesure, nous verrons également se déconstruire des idées prépondérantes à certaines périodes, telles que celle selon laquelle l'enfant ne peut être bien qu'au sein de sa cellule familiale et qu'un placement devait être très ponctuel. Cette idée sera peu à peu remise en cause, notamment par les résultats détaillés plus haut sur l'impact positif d'une durée de prise en charge longue sur divers aspects de la vie sociale et de l'insertion des jeunes anciens placés (scolarité, accès à l'emploi, santé, etc.) et inversement sur les effets négatifs que peuvent entraîner des placements courts.

Par ailleurs, les études s'intéressent de manière croissante à l'ensemble des rapports sociaux, notamment aux rapports de genre, d'âge, d'ethnicité ou de territoire. Tous ces rapports sont interrogés à partir des méthodes mises en œuvre et des contextes dans lesquels s'inscrivent les recherches. Pour exemple, les effets de génération sont bien plus visibles dans des études qui comprennent deux vagues d'enquête ou deux périodes différentes ; les rapports d'ethnicité ressortent soit dans une étude réalisée sur un territoire marqué par la diversité, soit au Québec où ces questions sont plus communes. Cela étant, tous ces questionnements amènent à laisser la porte ouverte aux analyses et il serait intéressant de réfléchir à l'évolution des thématiques au regard de l'évolution des disciplines, mais aussi du contexte législatif ou des liens avec les travaux qui prédominent le champ de la protection de l'enfance.

Les études réalisées au Québec depuis 2005 sont principalement axées sur la transition à l'âge adulte des jeunes placés. Ceci est à rattacher au fait que, comme nous l'avons rappelé plus haut, un projet d'ampleur a été mis en œuvre durant cette période, le Projet Qualification des Jeunes. Les nombreuses publications à ce sujet sont intéressantes à analyser. L'un des aspects qui recoupe l'ensemble de ces publications est l'importance d'un réseau social pouvant être soutenant dans cette période de transition et d'incertitude. Les inégalités dans le passage à la vie adulte sont tout autant dues à un critère comme le réseau social que des critères bien plus visibles ou repérables comme le logement ou l'emploi. Un autre aspect à ne pas négliger est celui de la différence entre filles et garçons dans l'accès à l'autonomie. Les questions de maternité et de mise en couple précoce

sont quelquefois des réponses apportées, des stratégies mises en œuvre par les jeunes femmes pour pallier à un vide, à une absence de visibilité sur l'avenir.

Pour conclure, il semble important de noter le fait que la question de la transition à l'âge adulte et de l'accès à l'autonomie cristallise les difficultés auxquelles peuvent être confrontées les jeunes en situation de placement. Cette question est autant sociale que politique et cette revue de littérature a pu en prendre la mesure.